

Japan International Cooperation Agency (JICA)  
Ministry of Fisheries and Aquaculture,  
the Republic of Guinea

# STUDY ON ARTISANAL (SMALL-SCALE) FISHERIES DEVELOPMENT

## FINAL REPORT (ANNEX)

AUGUST, 2003

JICA LIBRARY



1173133[8]

OVERSEAS AGRO-FISHERIES CONSULTANTS CO., LTD.  
IC NET LIMITED

AFF
JR
03-49

Japan International Cooperation Agency (JICA)  
Ministry of Fisheries and Aquaculture,  
the Republic of Guinea

**STUDY ON ARTISANAL (SMALL-SCALE)  
FISHERIES DEVELOPMENT**

**FINAL REPORT  
(ANNEX)**

**AUGUST, 2003**

**OVERSEAS AGRO-FISHERIES CONSULTANTS CO., LTD.  
IC NET LIMITED**



1173133(8)

## **Table des matières**

- I. Rapport du séminaire de restitution
- II. Rapport des essais expérimentaux de vérification de la pêche côtière
- III. Rapport de l'étude sur la perception des besoins d'infrastructures par les communautés de pêcheurs de Kaporo et Koukoudé
- IV. Rapport de l'atelier sur la statistique de pêche continentale
- V. Test d'un composé alimentaire à base de son de riz mélangé de la farine de poisson en Guinée Forestière
- VI. Les essais expérimentaux comparatifs relatifs au coût et ses effets
- VII. Les activités des autres bailleurs de fonds
- VIII. Carte topographique et bathymétrique de Kaporo et Koukoudé



## **Rapport du séminaire de restitution du plan développement de la pêche artisanale**

Dans le cadre de la finalisation de l'étude du plan de développement de la pêche artisanale en Guinée, il s'est tenu à la salle de conférence de l'hôtel Camayenne les 29 et 30 mai 2003, le séminaire national de restitution de résultat de l'étude du plan de développement de la pêche artisanale et de la pisciculture.

Cette étude qui a été initiée par le gouvernement guinéen avec l'appui financier de la JICA a été menée par les bureaux japonais de consultation internationale OAFIC et IC NET en deux phases.

La phase 1 de mars à septembre 2000 a consisté à l'établissement du plan directeur. Et la phase 2, d'octobre 2002 à janvier 2003 a consisté à la réalisation des études de faisabilité des sept projets identifiés au cours de la première phase.

Le séminaire a été présidé par Monsieur le Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique avec à ses côtés, Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture et son excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon en Guinée. On notait aussi la présence de leurs excellences, Messieurs l'Ambassadeur du Maroc et le Représentant Résident de la FAO ainsi que de plusieurs autres membres du Corps Diplomatique et Consulaires et de représentants des institutions internationales accréditées en Guinée.

Ce séminaire s'est déroulé conformément au programme ci-joint. Plusieurs sujets d'intérêt liés à la pêche ont été abordés après les présentations faites par les différents exposants. Des débats riches et variés ont ponctué le séminaire, tout comme plusieurs questions et commentaires.

S'agissant du rapport final provisoire, le séminaire a noté que ce document aborde l'ensemble des préoccupations des acteurs impliqués dans le secteur. Le séminaire a noté que les 6 projets prioritaires identifiés à partir de 9 plans d'action proposés, s'inscrivent en droite ligne avec les objectifs du Gouvernement Guinéen dans le cadre de son programme de lutte contre la pauvreté, pour la sécurité alimentaire et surtout pour un développement durable des ressources halieutiques tant maritimes, dulcicoles que piscicoles.

Néanmoins, le séminaire estime que quelques remarques formulées par les participants méritent d'être prises en compte dans l'élaboration du rapport final de l'étude.

En conséquence, le séminaire recommande au Gouvernement Guinéen l'adoption du rapport final provisoire de l'étude du plan directeur exécuté par les bureaux d'études OAFIC et IC Net accompagné avec leurs homologues guinéens.

Pour terminer, le séminaire remercie tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette importante étude dont la mise en œuvre aura sans doute un impact très significatif pour le développement socio-économique de la Guinée.

Conakry le 30 mai 2003 le séminaire.

## Programme de séminaire

### Premier jour (le jeudi 29 mai 2003)

Heure	Sujet	Présentateur ou responsabilité
8:30-9:00	Enregistrement des participants	Secrétaire
9:00-9:10	Ouverture de séminaire	M. Famoudou Magasouba, Chef de Cabinet
9:10-9:25	Discours de Ministre	S.E. El Hadj Oumar Kouyaté, Ministre
9:25-9:40	Discours de l'Ambassade du Japon	
9:40-10:00	Discours de Premier Ministre Ou Représentant du Gouvernement	
10:00-10:30	Présentation du schéma directeur de la pêche artisanale	M. Mody Hady Diallo, Chef d'homologues
10:30-11:00	Pause-café	
11:00-11:30	Présentation du résumé de rapport final (version provisoire)	M. Yasuo Ishimoto, Chef d'équipe de Consultant
11:30-12:00	Présentation sur le Projet de recherche, développement et de vulgarisation de technique pêche maritime artisanale	M. Kazuo Udagawa, Pêche maritime artisanale
12:00-12:30	Présentation sur le Projet de développement de la pêche continentale	M. Masashi Sato, Pêche continentale
12:30-13:00	Question et réponse	Présidé par M. Ibrahima Sory Touré Secrétaire Général du Ministère de la Pêche
13:00-14:00	Déjeuner et prière	
14:00-14:30	Communauté des villages de pêche (Cas de Koukoudé et Kaporo)	Mme. Hadja Aïssatou Barry et EUPD Homologue de communauté des villages de pêche
14:30-15:00	Présentation sur le Projet d'aménagement de village de Koukoudé	M. Yasuo Ishimoto, Chef d'équipe de Consultant
15:00-15:30	Présentation sur le Projet d'aménagement de port de pêche à Kaporo	M. Yasuo Ishimoto, Chef d'équipe de Consultant
15:30-16:00	Pause-café	
16:00-16:30	Question et réponse	Présidé par M. Ibrahima Sory Touré Secrétaire Général du Ministère de la Pêche
16:30-17:00	Synthèse de premier jour	Présidé par M. Ibrahima Sory Touré Secrétaire Général du Ministère de la Pêche
17:00	Clôture de premier jour	

### Deuxième jour (le vendredi 30 mai 2003)

Heure	Sujet	Présentateur ou responsabilité
8:30-9:00	Enregistrement des participants	Secrétaire
9:00-9:15	Synthèse de premier jour	Présidé par M. Ibrahima Sory Touré Secrétaire Général du Ministère de la Pêche
9:15-9:45	Présentation sur le Projet de développement de pisciculture	M. Katsumasa Soma, Pisciculture d'eau douce
9:45-10:15	Présentation sur le Projet d'amélioration de fumage des poissons	Mme. Hadja Aïssatou Barry, Homologue de communauté des villages de pêche
10:15-10:45	Pause-café	
10:45-11:15	Pêche expérimentale de lamparo et la <i>mise en place de récif flottant</i>	Sékou Touré, Homologue de Conseiller japonais
11:15-11:45	Question et réponse	Présidé par M. Ibrahima Sory Touré Secrétaire Général du Ministère de la Pêche
11:45-12:00	Grande synthèse	Présidé par M. Ibrahima Sory Touré Secrétaire Général du Ministère de la Pêche
12:00-12:10	Discours de Ministre pour clôture	S.E. El Hadj Oumar Kouyaté, Ministre
12:10-12:20	Discours de la JICA pour clôture	M. Mizuno, Directeur de la division de l'étude du <i>développement des pêches et des forêts</i>
12:30	Clôture	M. Famoudou Magasouba, Chef de Cabinet
12:30-13:00	Déjeuner	

**La liste des participants au Séminaire de Restitution de l'Etude du  
Plan de Développement de la Pêche Artisanale en République de  
Guinée .**

- 1°)- Fodé S. SANKHON , Directeur Préfectoral de la Pêche de Mamou
- 2°)- Toupou SIBA, Directeur Préfectoral de la Pêche de Kankan
- 3°)- Kerfalla CAMARA, Directeur Préfectoral de la Pêche de Boffa
- 4°)- Moussa SIDIBE, Directeur Communal de la Pêche de Ratoma
- 5°)- Soriba CAMARA, Projet AFD- BAD
- 6°)- Alpha Ousmane BARRY, Chef de Section – BSD
- 7°)- Mamoudou OULARE, Directeur Préfectoral de la Pêche de Kouroussa
- 8°)- Ibrahima BANGOURA, Direction Port de Pêche de Boulbinet
- 9°)- Sidiki KEITA, Coordonnateur Régional de Projets N'Zérékoré
- 10°)- Lamine CAMARA, Chef de Section – BSD
- 11°)- Mariame Siby CAMARA, Secrétaire BSD
- 12°)- M. Klein, Conseiller Projet PAMPA
- 13°)- Thierno Souleymane DIALLO, Chef de Division – BSD
- 14°)- Mamadou Dinah BAH, DG/ Centre de Motorisation des Barques de Boffa
- 15°)- Jean Michel OUENDENO, Directeur Préfectoral de la Pêche de Boké
- 16°)- Mamadou Diouldé DIALLO, Chef de Section – BSD
- 17°)- Younoussa TOURE, Chef du CDD de Koukoudé
- 18°)- Mamadou OULARE, Coopérative des Pêcheurs de Koukoudé
- 19°)- Abdoulaye SOUMAH, Coopérative des Armateurs de Koukoudé
- 20°)- Mariame SYLLA, Coopérative des Mareyeuses de Koukoudé
- 21°)- Kaka SYLLA, Coopérative des fumeuses de Koukoudé
- 22°)- Mabinty SOUMA, Chef de Port Adjoint de Koukoudé
- 23°)- Alpha Boubacar BARRY, Directeur Préfectoral de la Pêche de Mandiana
- 24°)- Pauline TURPIN, Direction Nationale de la Coopération
- 25°)- Sékou MARA, Directeur Préfectoral de la Pêche de Siguiri
- 26°)- Amadou Téliwel DIALLO, DG/ Port de Pêche de Boulbinet
- 27°)- Mamadou BOKOUM, Ministère de l'Enseignement Technique et F. P
- 28°)- Mme BARRY Mamayawa S., Inspectrice Générale
- 29°)- Mme DIALLO Aïssatou SAKHO, Directrice Nle Adjointe Pêche Maritime
- 30°)- Yari BANGOURA, Coopérative des Fumeuses de Kaporo
- 31°)- Mabinty SOUMAH, Coopérative des Fumeuses de Kaporo
- 32°)- Salia CAMARA, Coopérative des Fumeuses de Kaporo
- 33°)- Nènè Moudou SOUMAH, Chef du CDD de Kaporo
- 34°)- Lamine Doungou SOUMAH, Union Nle des Pêcheurs Artisans de Guinée
- 35°)- Abdourahim BAH, Directeur National de la Pêche Maritime



- 36°)- Son Excellence le Représentant Résident de la FAO en Guinée  
 37°)- Mamady DIAWARA, Ministère des Mines, Géologie et Environnement  
 38°)- Amadou CAMARA, Chef Service Port de Pêche de Boulbinet  
 39°)- Marouf SOUMAH, Chef de Port de Kaporo  
 40°)- Tafsir SYLLA, Membre du CDD de Kaporo  
 41°)- Malik Sy SAVANE, DG/ du Centre de Formation Professionnelle Maritime  
 42°)- Yarie TOURE, Union Nationale des Mareyeuses de Guinée  
 43°)- Balla Moussa KEITA, DG/ Centre Motorisation des Barques de Boussoura  
 44°)- M. LARTIGUE, Conseiller Technique Français du MPA  
 45°)- Hasmiou TALL , Conseiller Technique du MPA  
 46°)- Abdoulaye DIALLO, Inspecteur Général Adjoint du MPA  
 47°)- Jean Baptiste SYLLA, AGEXPA  
 48°)- Abdourahmane KABA, DG/ CNSHB  
 49°)- Mr KUBOTA, Ambassade du JAPON  
 50°)- Ibrahima KOUROUMA, DG/ Yètèmali  
 51°)- Aboubacar TOURE, Juriste à Yètèmali  
 52°)- Mme KEITA Fatoumata Konaté, Conseiller Juridique du MPA  
 53°)- Mr Oury DIALLO, Banque Mondiale  
 54°)- Ismaël KEITA, Directeur du Projet AFD – BAD  
 55°)- Boran CHUNG, Conseiller Technique AFD-BAD  
 56°)- Madouba CAMARA, Crédit Rural  
 57°)- Téli DIALLO, PACV  
 58°)- Mme NABE Aïssatou DIALLO, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage  
 59°)- Alkaly DOUMBOUYA, DGA – CNSHB  
 60°)- Moussa SYLLA, Directeur Général du CNSP  
 61°)- Fodé Aly CAMARA, UCN Coordonnateur National due PMEDP  
 62°)- Mr TOURE, Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat  
 63°)- Abdoul Gadiri DIALLO, UCN  
 64°)- Abdoul Karim BARRY, Port de Pêche de Boulbinet  
 65°)- Koïkoï SAKOU, Directeur Général du BSD  
 66°)- Mody Hady DIALLO, Directeur Général Adjoint du BSD  
 67°)- Sékou TOURE, Homologue JICA  
 68°)- Mohamed Moustapha LY, D N/ Pêche Continentale et de l'Aquaculture  
 69°)- Aïssatou BAH, DNPCA  
 70°)- Mamadou Alpha DIALLO, Ministère des Affaires Etrangères et Coopération  
 71°) Mamadou Dian DIALOO, CECI  
 72°)- Mr Maxime, EUPD  
 73°)- Boubacar Gallé BARRY, SG/ CONAPEG  
 74°)- Justin NYANKOI, AGEMAF.  
 75°)- Oua BILIVOGUI, Chef de Division DNPCA- MPA  
 76°)- Mamadouba SYLLA, Coopérative des Armateurs de Koukoudé.

(Conakry, les 29 et 30 Mai 2003 à l' Hôtel Camayenne – Commune de Dixinn )

**SEMINAIRE DE RESTITUTION DE L'ETUDE DU SCHEMA  
DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE ET  
DE LA PISCICULTURE.**

**Questions, Suggestions, Corrections et (ou) Recommandations évoquées par les  
Participants et Participantes par ordre d'intervention en séance plénière pendant les travaux .**

- 1°)- **Mr Mamady DIAWARA**, Direction Nationale de l'Environnement ;
- a)- **Question**. Est-ce qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place un observatoire ou un centre d'informations générales sur la bio- diversité ( comme pour l'environnement) réservé pour la pêche et ses activités connexes ?
  - b)- **Question**. Pourquoi un fonds de développement n'existe t 'il pas spécialement pour les pisciculteurs guinéens ?
  - c)- **Question**. Où en sommes-nous à propos de la lutte contre le déboisement et l'érosion qui perturbent souvent les données de la pêche continentale ?
  - d)- **Question**. Pourquoi l'ensablement et l'envasement des fleuves, qui sont des aléas à eux seuls, ne sont pas considérés comme un projet tout particulier dans le Schéma Directeur de Développement la Pêche Artisanale et de la Pisciculture sauf en faire une des composantes dans la pêche continentale?
  - e)- **Suggestion**. Chercher à adapter les sources de l'énergie solaire ou de l'énergie à pétrole dans le projet d'amélioration du fumage de poisson.
  - f)- **Suggestion**. Il faut lister toutes les espèces de poissons piscicoles en vue de leur vulgarisation dans tout le pays et même pour l'export.
- 2°)- **Mr Ibrahima KOUROUMA**, Directeur de la Caisse YETEMALI ;
- a)- **Question**. Pourquoi constate t'ont un manque d'infrastructures de base dans les débarcadères et les techniques les plus élémentaires sont généralement mal maîtrisées par nos pêcheurs dits professionnels ?
  - b)- **Question**. Où en sommes-nous en ce qui concerne l'utilisation des fonds que la BAD a mis à la disposition des projets de pêche artisanale en Guinée ?
  - c)- **Question**. Pourquoi le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture ne vote-t-il pas un budget destiné aux organismes qui octroient des micro-finances aux paysans et artisans?
  - d)- **Suggestion**. Nous ne constatons nulle part dans les études économiques du Schéma Directeur de Développement de la Pêche les dimensions du revenu d'un pêcheur artisan par an comparativement aux autres activités socioprofessionnelles.
- 3°)- **Mr Malick Sy SAVANE**, Centre de Formation Professionnelle Maritime ;
- a)- **Question**. Pourquoi ne pas faire appel aux lauréats du C.F.P Maritime en vue de leur insertion dans les projets du Schéma Directeur de Développement de la Pêche ?
  - b)- **Suggestion**. Il faut inclure à tout prix la sécurité maritime dans les projets du Schéma Directeur de Développement de la Pêche Artisanale et de la Pisciculture.
  - c)- **Suggestion**. Il faudrait que le Schéma Directeur de Développement de la Pêche Artisanale et de la Pisciculture sache insérer dans ses plans d'actions le volet transversal« alphabétisation fonctionnelle » des pêcheurs artisans (continentaux et maritimes et pisciculteurs).

- 4°)- **Mr Issiaga DAFIÉ**, Président de l'Union Nationale des Pêcheurs Artisans de Guinée ;
- a)- Question. Comment peut-on chercher à vulgariser les techniques de la pêche coulissante alors que le résultat des recherches est encore mitigé ?
  - b)- Question. Si tel est le cas, pourquoi ne pas prolonger l'expérimentation dans les zones d'essai pour voir réellement la rentabilité de ces filets coulissants ?
  - c)- Question. Comme le débarcadère de Kaporo appartient à une seule personne, comment les autorités du Département des Pêches envisageront ce cas précis ?
  - d)- Question. Comment peut-on dire ici dans les études que les pélagiques sont inexploités alors qu'il y a un manque sérieux de poisson sur le marché local ?
  - e)- Question. Tous les jours qui passent, nous les pêcheurs artisans on se demande comment avoir accès aux intrants de pêche étant donné que le prix est inaccessible sur le marché ?
  - f)- Suggestion. Nous sollicitons auprès du Gouvernement Guinéen pour que l'Gouvernement du Japon puisse nous aider à avoir les moteurs Hors- Bords et les intrants de pêche si réellement on veut lutter contre la pauvreté en Guinée.
  - g)- Recommandation. Nous pêcheurs artisans de Guinée voudrions que le Gouvernement du Japon vienne en aide dans la fourniture des intrants de pêche, moteurs hors- bords et autres accessoires qui nous permettront de nous développer dans notre activité.
  - h)- Suggestion. Une expérimentation des étangs piscicoles ne serait pas quelque chose sans effet en Basse Guinée si les autorités souhaiteraient l'inscrire dans les projets d' Directeur de Développement de la Pêche Artisanale et de la Pisciculture.
  - i)- Suggestion. Il faudrait réviser l'insertion des jeunes diplômés sans emploi dans les projets de pisciculture à travers les centres pilotes pour la vulgarisation.
- 5°)- **Mr Télli DIALLO**, ISADES ;
- Suggestion. Il serait mieux de se référer au Service l'Hydraulique à propos de la GIRES( Gestion Intégrée des Ressources de l'énergie solaire ) en vue de son adaptation aux différentes fonctions de conservation des produits dans la filière pêche.
- 6°)- **Dr Alkaly DOMBOUYA**, DGA- Centre National des Sciences Halieutiques -Boussouira ;
- a)- Question. Comment peut-on chercher à expérimenter la senne tournante alors qu'elle se trouve interdite dans nos eaux par le code de la pêche et ses textes d'application ?
  - b)- Suggestion. Il serait mieux que les Homologues Guinéens revoient la forme du document final du rapport( concordance et cheminement d'idées, l'ordre des priorités).
  - c)- Suggestion. Les objectifs de l'étude sont la réduction de la pauvreté et la gestion durable des ressources, donc pour cela il faudrait améliorer les techniques de pêche et de fumage.
  - d)- Suggestion. Il serait loisible de veiller sur la formation des pêcheurs artisans pour qu'ils sortent de l'ornière et des techniques ancestrales.
- 7°)- **Mr Balla Moussa KEITA** , DG du Centre de Motorisation des Barques de Boussouira ;
- a)- Question. Après le dépôt d'un projet d'Arrêtés et textes organiques portant sur l'organisation et le fonctionnement d'un Centre de Formation, d'Expérimentation et de Vulgarisation en lieu et place de l'actuel Centre de Motorisation des Barques de

Boussoura auprès du MPA, est-ce qu'il ne serait pas intéressant de ramener la durée de la première phase prévue de 2003- 2005 à 2003-2004 ?

- b)- Suggestion. Etant donné que le Centre de Motorisation des Barques de Boussoura est déjà favorable au changement d'orientation, nous proposons au B.S.D de tenir compte des propositions contenues dans le Rapport Provisoire de l'Etude du Schéma Directeur de Développement de la Pêche pour faire le rapprochement.

8°)- **Mr Sidiki KEITA**, Coordonnateur Régional de Projets à N'Zérékoré ;

- a)- Correction. Ne confondez pas le potentiel de pêche et la capture totale des produits de la pêche par an ( 45.000 à 50.000 tonnes/ an ne représentent que la capture annuelle de la pêche artisanale en Guinée).
- b)- Suggestion. Cherchons à installer en Guinée dans le secteur de la Pêche un Centre d'informations sur les Statistiques de Pêche(Artisanale, Industrielle, Continentale, Pisciculture) sous forme d'observatoire que l'on pourrait consulter sur les sites Internet.

9°)- **Mr Mamadou OULARE**, Directeur Préfectoral de la Pêche de Kouroussa ;

- a)- Question. Pourquoi ne mettons-nous pas une structure pérenne d'encadrement des projets de pêche continentale pour une statistique fiable ?
- b)- Question. Les pêcheurs continentaux sont des cultivateurs Malinké la plupart et qui pratiquent aussi bien la pêche, est-ce que ne doit-on pas tenir compte des mailles des filets qu'ils utilisent ?

10°)- **Mr Maxime HABA**, Directeur de l'Entraide Universitaire pour le Développement ;

- a)- Question. Pourquoi il y a t – il une insuffisance du minimum de petits équipements dans la pêche artisanale et une ignorance de leur utilisation ?
- b)- Question. En ce qui concerne l'ensablement des lits des fleuves, pourquoi ne pas mettre en place une réglementation de la fonction de briquetier ?
- c)- Question. Doit-on approfondir la réflexion sur les méthodes de régénération des galeries forestières qui bordent les eaux continentales ou laisser progresser l'érosion ?
- d)- Question. Dans le Schéma Directeur de Développement de la Pêche Artisanale et de la Pisciculture, quelle est la place réservée à la formation des cadres et l'alphabétisation des pêcheurs artisans ?

11°)- **Mme BARRY Mamayawa SANDOUNO**, Inspectrice Générale du M.P.A ;

- a)- Question. Comment peut-on parler d'une communauté forte et unie de pêcheurs sans faire allusion à l'alphabétisation et la formation ?
- b)- Question. Est-ce que le circuit de commercialisation des poissons frais tient compte des caisses isothermes des débarcadères pour le marché ?
- c)- Question. Pourquoi les enquêtes socio-économiques sur le taux d'analphabétisme ne sont pas en rapport avec l'effectif de la population sauf à l'échantillon sélectionné ?
- d)- Question. Pourquoi la proportion d'âge impliquée dans la pêche n'est pas dégagée en priorité dans les enquêtes ?
- e)- Question. Comment l'EUPD s'est- elle servit de l'outil MARP pour effectuer les enquêtes participatives?
- f)- Suggestion. Il faut mettre en place une structure de suivi pour le transfert des compétences entre Experts Japonais et Homologues Guinéens.

- g)- Suggestion. Il faut mettre un accent tout particulier sur la formation des cadres et des pêcheurs artisans.

12°)- **Mr Ibrahima Sory SYLLA**, DG Service Industrie Assurance Qualité des Produits de Pêche ;

- a)- Question. Est-ce que la baisse de la ressource( au point de vue capture) est t- elle due à la qualité des engins de pêche ou à la qualification des pêcheurs eux-mêmes ?
- b)- Question. Comment chercherons-nous à pourvoir les quatre préfectures de la pêche continentale en équipements et engins de pêche pour qu'elles puissent subvenir aux besoins alimentaires des populations locales ?
- c)- Question. Pourquoi ne pas insérer les actions du SIAQPPA au niveau de tous les débarcadères retenus dans le Schéma Directeur pour l'aménagement ?
- d)- Question. Si l'on cherchait à développer la pisciculture dans toutes les Régions Naturelles du pays dans le but de pouvoir combler le déficit alimentaire de nos populations rurales en protéine animale ?
- e)- Suggestion. Il serait mieux de proposer dans les plans d'actions un projet sur les intrants de pêche dans le Schéma Directeur.

13°)- **Mr Jean Baptiste SYLLA**, Membre de l'Association Nationale des Exportateurs de Poisson ;

- a)- Question. Quel est l'impact environnemental des projets du Schéma Directeur de Développement de la Pêche sur les débarcadères de Kaporé et Koukoudé ?
- b)- Question. Est-ce que les anciennes installations de l'ODEPAG à Koukoudé seront-elles démolies ou restaurées en partie ou en totalité ?
- c)- Question. Où en sommes nous avec le projet de construction des Ateliers de Marée que le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture avait pris l'initiative ?
- d)- Suggestion. Nous demandons à la coopération japonaise de nous assister à améliorer le temps de conservation des produits de pêche dans nos embarcations. Pourvue que nos pêcheurs artisans aient une autonomie un peu plus longue en mer après capture.
- e)- Recommandation. Nous sollicitons les autorités du MPA à prévoir un appui financier dans son budget au Crédit Rural de Guinée afin que celui-ci puisse satisfaire à son tour les pêcheurs artisans en intrants.

14°)- **Mr Sékou MARA**, Directeur Préfectoral de la Pêche de Siguiré ;

- a)- Question. Est-ce qu'il ne sera pas intéressant d'installer les « Comité de Développement des Débarcadères » - CDD- au niveau la pêche continentale ?
- b)- Question. Il paraît que l'ONUDI avait financé un certain nombre de projets de pêche continentale, quels sont ces projets si oui est-ce qu'ils ont eu un impact sur l'approvisionnement des populations en poisson ?
- c)- Suggestion. Il faudrait pouvoir adapter quelques techniques de pêche maritime en pêche continentale.

15) **Mr Mamadou BOCOUM**, Minist de l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle ;

- Question. Comment le Schéma Directeur de Développement de la Pêche peut-il juguler le problème de l'insécurité en mer au profit des pêcheurs artisans ?

- 16)- **Mr Justin NYANKOI**, ONG/ AGEMAF ;
- a)- Question. Quelles sont les dispositions prises pour la protection de l'environnement dans l'exécution des différents projets du Schéma Directeur de la Pêche Artisanale et de la Pisciculture en Guinée ?
  - b)- Question. Si tel est le cas, quels sont les mesures d'accompagnement mises en place à cet effet pour que le milieu naturel ne soit pas trop endommagé et dégradé?
- 17)- **Mr Kerfalla CAMARA**, Directeur Préfectorale de la Pêche de Boffa ;
- a)- Question. Comment doit-on procéder à l'aménagement de la route Bel-Air à Koukoudé qui est à environ 10 Km en vue de l'acheminement rapide des produits de la pêche ?
  - b)- Suggestion. Il faudrait revoir fondamentalement les moyens logistiques qui doivent être mis à la disposition des cadres de l'administration dans l'exercice de leur fonction.
- 18°)- **Mr Moussa SIDIBE**, Directeur Communal de la Pêche de Ratoma ;
- Suggestion. Il faut à tout prix passer à la sensibilisation des pêcheurs de Kaporo avant le démarrage des travaux sur le site ,cela pour permettre de situer les responsabilités dans la gestion des infrastructures qui seront mises en place.
- 19°)- **Jean Michel OUENDENO**, Directeur Préfectoral de la Pêche de Boké ;
- Suggestion. Il faut initier le projet de fumage du poisson dans les îles de loos à partir des projets du Schéma Directeur de Développement de la Pêche Artisanale et de la Pisciculture.
- 20°)- **Mr Mamadou Dinah BAH**, DG du Centre de Motorisation des Barques de Boffa ;
- a)- Question. Quel est le sort réservé au Centre de Motorisation des Barques de Boffa par les autorités du Département des Pêches auprès de nos partenaires japonais?
  - b)- Question. Quels ont été les critères de choix des Préfectures de Mamou et Dalaba pour l'implantation de la pisciculture (centres pilotes) en Moyenne Guinée pendant les deux phases de l'étude du Schéma Directeur ?
- 21°)- **Mr Facinet CAMARA**,
- a)- Question. Est-ce que les consommateurs ont été consultés pour le choix (de préférence) des espèces de poisson qui seront élevés dans les zones piscicoles en Guinée ?
  - b)- Question. Est-ce que les espèces nobles ( dorade, capitaine ... ) destinées pour l'exportation rapportent-elles de devises au fisc de l'Etat Guinéen?
  - c)- Suggestion. Il faudra revoir les modalités d'octroi des micro crédits qui seront accordés aux pêcheurs artisans dans le fonds de développement du Schéma Directeur.
  - d)- Suggestion. La formation et l'encadrement des acteurs à la base sont les points forts des axes de priorité que les projets du Schéma Directeur de Développement de la Pêche Artisanale et de la Pisciculture doivent prendre en compte plus au sérieux.

**DISCOURS DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE A L'OCCASION DU SEMINAIRE DE RESTITUTION DES RESULTATS DE L'ETUDE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE ET DE LA PISCICULTURE EN REPUBLIQUE DE GUINEE.**

CONAKRY -HOTEL CAMAYENNE, LES 29 ET 30 MAI 2003

---

- Excellence Monsieur le Ministre du plan;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
- Honorables Membres des Institutions de la République ;
- Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire ;
- Honorables Hôtes et Représentants des Institutions Internationales ;
- Mesdames et Messieurs ;
- Chers Invités ;

Je voudrais tout d'abord, au nom de son Excellence Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture empêché, absent de la Guinée pour des contingences majeures indépendantes de sa volonté, vous exprimer nos sincères remerciements pour l'honneur que vous nous faites par votre présence à l'ouverture du présent séminaire.

Au nom des travailleurs du Ministère de la pêche et de l'Aquaculture ainsi que de l'ensemble des opérateurs économiques impliqués dans le secteur, je vous souhaite la bienvenue à cette rencontre qui se veut de concertation et d'échange d'idées pour mieux servir nos pêcheurs artisans.

Votre déplacement en dépit de vos multiples préoccupations, témoigne de l'intérêt sans cesse croissant que vous accordez au secteur de la pêche qui a le double avantage d'être à la fois à haute incidence sociale et grand porteur de croissance.

*Mesdames et Messieurs,*

Au moment où d'une part, notre pays ressent l'effet de la baisse des recettes des principaux produits d'exportation notamment les produits miniers et que d'autre part les besoins alimentaires de la population s'accroissent d'année en année, il devient de plus en plus impérieux de porter une attention particulière au secteur de la pêche.

C'est dire donc, combien est grande notre satisfaction d'être devant vous ce matin à l'occasion de la tenue de ce séminaire qui pendant deux (2) jours n'aura de cesse de plancher sur des aspects aussi importants comme le sont, la pêche artisanale maritime, la pêche continentale et la pisciculture.

*Mesdames et Messieurs,*

Ces trois sous secteurs pris ensemble réunissent près de 90% des opérateurs économiques impliqués dans notre secteur. Ils sont à la base de plus de 80% des débarquements de poisson sur nos marchés et créent environ 95% des emplois existants dans la pêche et ses activités

connexes. En plus, ils constituent sans conteste, la principale source de revenus pour l'immense majorité de guinéens qui en vivent. C'est autant dire si le Gouvernement du **PRESIDENT GENERAL LANSANA CONTE** a eu raison d'inscrire ces activités parmi les priorités du moment.

*Mesdames et Messieurs,*

La politique du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture repose sur quatre (4) axes principaux parmi lesquels, l'appui direct aux communautés villageoises et aux organisations socioprofessionnelles du secteur, occupe une place prépondérante. C'est justement dans ce cadre que s'inscrit l'étude qui nous réunit ce matin.

Il s'agit de procéder à un état des lieux de la pêche artisanale pour identifier les contraintes et définir des actions capables de donner aux communautés, les moyens de se prendre en charge dans la lutte contre la pauvreté et pour la sécurité alimentaire.

Mesdames et Messieurs,

Faut-il rappeler pour la petite histoire qu'en 1998, le Ministère de la Pêche d'alors a requis et obtenu du Gouvernement Japonais, la réalisation de l'étude de développement de la pêche artisanale et de la pisciculture basé sur le plan de développement socio-économique à moyen et long terme "Guinée Vision 2010".

L'objectif recherché était de trouver des réponses adéquates et urgentes à diverses préoccupations dont notamment :

- l'insuffisance d'informations sur les ressources tant maritime que continentale ;
- l'enclavement et le non aménagement de la quasi totalité des zones de production ;
- l'insuffisance d'infrastructures d'accueil et d'avitaillement à terre ;
- le manque de matériels et d'équipements de pêche ;
- le manque de système de crédit adapté aux besoins des opérateurs du secteur ;
- l'insuffisance d'infrastructures sociales dans les débarcadères ; et plus grave encore ;
- le manque de programme d'action concret et cohérent.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon,

Votre Gouvernement en acceptant d'apporter son soutien à la réalisation de cette étude, a dès septembre 1999 engagé sur le terrain, près d'une quinzaine d'experts de haut niveau, appartenant à deux cabinets d'études japonais de renommée internationale (OAFIC et IC-NET).

Ces experts, assistés par des homologues guinéens, ont sillonné toute la guinée pendant près de deux (2) ans. Ils ont pris contact avec tous ceux qui de près ou de loin sont impliqués dans le secteur et ont travaillé d'arrache pieds pour enfin arriver aux résultats qui vont nous être livrés dans les instants qui suivent.

*Mesdames et Messieurs ;*

Mon département en organisant cette rencontre, ne vise qu'un seul objectif. Certes très ambitieux, mais essentielle à nos yeux. Car, il s'agit de mettre ensemble tous les acteurs



(administration, agents économiques et partenaires au développement) pour une très large diffusion des résultats ainsi obtenus.

*Excellence Monsieur L'ambassadeur du Japon,*

*Mesdames et Messieurs les Experts de OAFIC et IC-NET,*

Je tiens à saluer vivement du haut de cette tribune, l'excellence de la coopération guinéo-japonaise dans le domaine de la pêche. La volonté de réussite, la détermination, la persévérance et surtout la tolérance dont vous avez preuve pendant cette étude, traduisent on ne peut mieux le sens du devoir bien accompli qui caractérise le peuple japonais.

Faut-il se rappeler que vers la fin de l'année 1999 correspondant à la fin de la première phase de l'étude, notre pays a été victime des attaques des hordes rebelles qui vous ont obligé, non pas à abandonner les travaux, comme d'autres le feraient à votre place, mais à observer un temps d'arrêt qui ne vous a pas empêché à continuer dès que notre peuple eût vaincu ces barbares sans foi, ni loi.

*Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon,*

En février, vous avez doté notre pays d'un navire équipé et moderne de recherche halieutique. Il y a quelques semaines on a procédé à la pose de la première pierre du marché de poisson de Conakry. A Kankan et Kouroussa, ces mêmes actions avaient été faites au courant des mois de mars et avril. Les ports de pêche artisanale de Boulbinet, Bonfi, Boffa, Kamsar, et que sais-je encore, ont été tous construits et/ou rénovés grâce à l'appui technique et financier de votre grand pays.

En mettant en œuvre cette étude pour un coût de plus de Deux Millions de dollars américains sous forme de don, votre pays vient encore et de manière définitive, inscrire son nom en lettre d'or dans les annales des pêcheries guinéennes. Soyez en vivement remerciés !

*Mesdames et Messieurs,*

Les communautés de pêcheurs, transformateurs, mareyeurs, constructeurs de pirogues, mécaniciens hors bord et autres corporations vivant de la pêche, fondent un grand espoir sur les débats qui résulteront de cette rencontre. Car, d'eux dépend pour une grande part, la solution à leurs préoccupations quotidiennes. Qu'ils aient été intimement liés à toutes les phases de l'étude, les rassure et leur donne espoir dans le cadre de l'amélioration de leur condition de vie et de travail.

*Mesdames et Messieurs,*

Je voudrais une fois encore, remercier tous les partenaires au développement ici présents pour leur constante disponibilité à appuyer les efforts du Gouvernement du **PRESIDENT GENERAL LANSANA CONTE** en général et mon département en particulier dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations guinéennes.

*Je vous remercie.*

## **Motion de remerciement**

Dans le cadre de la clôture de l'étude du schéma directeur de développement de la pêche artisanale et de la pisciculture en Guinée, il s'est tenu à Conakry (hôtel Camayenne), les 29 et 30 mai 2003, le séminaire de restitution des résultats de la dite étude.

A cette occasion, nous pêcheurs, armateurs, mareyeurs, fumeuses de poisson, constructeurs de pirogues, mécaniciens hors bord et affiliés, exprimons par la présente motion, notre remerciement et notre profonde reconnaissance d'une part, au Gouvernement du Président Général LANSANA CONTE pour l'attention particulière qu'il a toujours manifesté à notre endroit, et d'autre part, au Gouvernement et peuple japonais pour l'appui constant dont nous sommes l'objet dans le cadre de l'amélioration de nos conditions de vie et de travail.

Nos remerciements vont aussi, à tous ceux ou celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de cette étude dont nous attendons impatiemment la concrétisation des résultats.

Conakry Mai 2003

Pour les pêcheurs et communautés

L'UNPAG

**DISCOURS DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE A L'OCCASION DE LA CLOTURE DU SEMINAIRE DE RESTITUTION DES RESULTATS DE L'ETUDE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ARTISANALE ET DE LA PISCICULTURE EN REPUBLIQUE DE GUINEE.**

CONAKRY -HOTEL CAMAYENNE, LES 29 ET 30 MAI 2003

---

- Excellence Monsieur le Ministre du plan;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
- Honorables Membres des Institutions de la République ;
- Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire ;
- Honorables Hôtes et Représentants des Institutions Internationales ;
- Mesdames et Messieurs ;
  
- Chers Invités ;

Au terme du séminaire qui vous a réuni à Conakry (hôtel Camayenne), les 29 et 30 mai 2003, permettez-moi encore une fois, au nom de son Excellence Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture et à mon nom personnel de vous exprimer mes sentiments de profonde satisfaction.

Comme le Soulignait et à juste titre Monsieur le Ministre du Plan dans son discours d'ouverture, la pêche artisanale constitue l'une des principales branches d'activités socioéconomiques à laquelle se consacre une partie importante des populations de notre pays. Pour ces dernières, elle constitue assez souvent la seule source d'alimentation et de revenus face aux multiples problèmes qui les assaillent.

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de leur combat Permanent pour l'autosuffisance alimentaire et contre la pauvreté, notre Gouvernement et plus particulièrement le Chef de l'Etat, Le Président Général LANSANA CONTE avec l'appui du Gouvernement Japonais, consacre de plus en plus d'efforts à l'essor de la pêche artisanale et de la pisciculture. Je n'insisterai pas d'avantage sur ce sujet car les réalités en sont plus qu'éloquentes.

Durant ces deux (2) jours, vous vous êtes penchés sur les résultats de l'étude du plan directeur de développement de la pêche artisanale et de la pisciculture menée dans notre pays par nos partenaires japonais de OAFIC et de IC-NET, grâce au concours financier de la JICA.

Vous avez passé au peigne fin l'ensemble des aspects liés à l'accroissement de la production halieutique et aussi et surtout à l'amélioration des conditions de vie et de travail des pêcheurs et de leurs communautés.

Chers participants,

L'intensité des débats traduit on ne peut mieux l'intérêt tout particulier que vous avez bien voulu accorder à la réussite de ce séminaire.

Les plans d'action, programmes et projets de pêche que vous venez de valider, de même que tous les autres sujets débattus au cours de vos travaux, sont l'expression manifeste de votre volonté de faire jouer au secteur de la pêche, le rôle moteur qui est le sien dans l'économie nationale.

Je puis vous assurer au nom de Monsieur le Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture que nous ne ménagerons aucun effort pour traduire en actes concrets les suggestions et recommandations issues de vos assises.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon,

Monsieur le délégué de la JICA,

Je voudrais par ailleurs, au nom de l'ensemble des acteurs impliqués dans le secteur et à mon nom propre, vous remercier une fois encore, pour l'attention toute particulière que votre pays ne cesse d'accorder au développement socioéconomique de notre pays.

Quant à l'équipe d'experts japonais de OAFIC et de IC-NET qui ont réalisé cette brillante étude en collaboration étroite avec leurs homologues guinéens, qu'ils trouvent ici notre profonde gratitude.

Je leur souhaite bon retour dans leur famille respective.

Merci de votre attention.



## **Rapport des essais expérimentaux de vérification de la pêche côtière en Guinée**

### **1. Contexte**

A partir de la moitié des années 1980, le nombre de pêcheurs artisanaux et de pirogues a augmenté ; le taux de motorisation aussi s'est accru, et les captures ont régulièrement augmenté. Mais l'achat d'engins de pêche et de moteurs hors-bord à prix élevé est très difficile pour beaucoup de pêcheurs artisanaux, qui sont aussi confrontés à la diminution des ressources benthiques et au plafonnement des captures de bonga, poisson très populaire.

Vu la situation, il semble urgent d'établir un plan concret concernant la direction à prendre dorénavant par le développement de la pêche artisanale, en tenant compte de l'état des ressources et de l'économie.

Dans ce domaine, des essais expérimentaux concernant « Motorisation des pirogues non-motorisées et changement des méthodes de pêche » et « Augmentation de l'efficacité de la pêche des poissons pélagiques avec les nouvelles méthodes de pêche » ont eu lieu, et l'amélioration de la qualité du plan de développement a été requise.

### **2. Essais de motorisation des pirogues de changement de méthodes de pêche**

#### **2.1 Objectifs**

Quand les pirogues seront motorisées dans la pêche artisanale, il faudra non seulement payer à partir des captures de tous les jours les frais de carburant requis pour l'opération et les salaires de l'équipage, mais aussi rembourser le prêt pour l'achat du moteur hors-bord et des engins de pêche de grande envergure. Pour la pêche, il y a la haute saison qui correspond à la saison sèche et la morte-saison qui correspond à la saison des pluies, et le remboursement du prêt tout au long de l'année ne sera sans doute pas facile. Pour la motorisation réalisée dans le passé, la fourniture des moteurs hors-bord et des engins de pêche s'est faite à bon marché avec le soutien du gouvernement dans le cadre d'un projet pilote. Nous examinons ci-dessous les possibilités économiques, et points à prendre en compte en cas d'achat d'un moteur hors-bord etc. au prix du marché.

#### **2.2 Méthode de l'étude**

Le revenu annuel des armateurs par méthode de pêche a été estimé à partir des données de l'étude sur la gestion des ménages de pêche par 4 pirogues pilotes<sup>1</sup> exécutées

---

<sup>1</sup> Des données ont été collectées de 9 pirogues pilotes au cours de l'étude de 2000, et les captures annuelles ont pu être estimées à partir des données de 4 de ces pirogues.

lors de la 1<sup>ère</sup> étude sur place en 2000. Au cours de l'étude de 2002, des données concernant 2 pirogues non-motorisées et 2 pirogues à filet maillant encerclant ont été collectées, et une pirogue non-motorisée a été sélectionnée comme pirogue pilote pour mesurer les effets de la motorisation et du changement de méthode de pêche.

### 2.3 Résultats de l'étude

Les données de la pirogue pilote ont permis de comprendre que pendant la morte-saison de pêche (d'avril à septembre), parfois, on n'arrive même pas à payer le coût des opérations, et le fonds à affecter au remboursement du prêt fait défaut. En particulier, pour la pêche au filet maillant encerclant visant le bonga, les engins de pêche sont chers, ce qui rend la charge importante. Mais en passant dans la haute saison en octobre, nous avons observé que le revenu dû au bonga augmente brusquement et qu'il y a de grandes différences dans le volume des captures selon les pêcheurs. Tout au long de l'année, les 4 pirogues pilotes ont chacun fait des profits, mais le filet maillant encerclant a donné le plus grand profit. Le Tableau 2-1 indique le revenu net des armateurs par mois et par pirogue (frais généraux de pêche, salaires de l'équipage, amortissements, frais de réparation soustraits du revenu). Voir les documents annexes pour l'analyse de la situation financière de différents ménages de pêche.

Tableau 2-1 Comparaison du revenu des armateurs par méthode de pêche et par mois

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Village de pêcheurs, méthode de pêche, moteur hors bord	Revenu net de l'armateur	Revenu net de l'armateur	Revenu net de l'armateur	Revenu net de l'armateur	Revenu net de l'armateur	Revenu net de l'armateur
KAM palangre 2 25 HP	268.626	268.626	268.626	924.476	469.976	391.976
KK filet maillant calé 15 HP	166.272	166.272	166.272	315.927	-791.403	-463.353
KK filet maillant encerclant 15 HP	1.771.267	1.771.267	1.771.267	119.762	190.437	219.012
KK palangre 8 HP	285.072	285.072	285.072	417.778	104.358	495.568

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Valeur annuelle estimée	
Revenu net de l'armateur	Revenu net de l'armateur	Revenu net de l'armateur	Revenu net de l'armateur	Revenu net de l'armateur	Revenu net de l'armateur	Total	Revenu net mensuel moyen
183.076	-208.024	-298.024	488.908	196.642	268.626	3.223.510	268.626
-199.919	-85.044	314.506	1.084.181	1.155.281	166.272	1.995.264	166.272
-189.988	-234.488	-311.288	1.409.441	1.771.267	1.771.267	10.059.224	838.269
-79.085	-215.661	97.333	917.581	542.708	285.072	3.420.865	285.072

Note: Estimations pour décembre à mars. KAM signifie Kamsar et KK Koukouké.

Pour le filet maillant encerclant, la valeur de novembre a été utilisée jusqu'en mars pour la haute saison de pêche. Comme les variations mensuelles sont faibles pour les autres méthodes de pêche, la valeur moyenne d'avril à novembre a été appliquée.

Les Tableaux 2-2 et 2-3 sont des modèles comparatifs établis sur la base des essais de motorisation des pirogues à filet dérivant non-motorisées pendant 2 mois à partir de

novembre. Dans ces modèles, on a essayé de voir quels changements interviennent dans le revenu si un pêcheur utilisant un filet dérivant sur une pirogue non-motorisée à Koukoudé passe à un moteur hors-bord de 15 HP, et un filet maillant encerclant de 600 m de long et de 12 m de chute.

Le revenu par la pirogue non-motorisée est en moyenne de 15.000 FG par jour pendant la haute saison (novembre à février), et le revenu mensuel dépasse 100.000 FG, sauf de juillet à septembre. Tout au long de l'année, il reste un revenu de près de 700.000 FG même après soustraction des frais de réparation et des amortissements. En cas de motorisation, bien que le revenu annuel dépasse 2.700.000 FG, les amortissements dépassent 2.000.000 FG, et le revenu réel devient négatif après paiement des frais de réparation. Il est en particulier largement négatif de juillet à septembre.

Tableau 2-2 Modèle d'opération annuelle d'une pirogue non-motorisée à filet dérivant

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Revenu de l'armateur/jour	15.275	15.275	7.638	7.638	7.638	7.638
Nbre de sorties par mois	17	17	14	14	14	14
Revenu de l'armateur/mois	274.950	274.950	106.925	106.925	106.925	106.925
Frais de réparation/mois	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000
Amortissements	53.571	53.571	53.571	53.571	53.571	53.571
Revenu net	201.379	201.379	33.354	33.354	33.354	33.354

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
3.819	3.819	3.819	7.638	15.275	15.275	
4	4	4	14	17	17	150
15.275	15.275	15.275	106.925	274.950	274.950	1.680.250
20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	20.000	240.000
53.571	53.571	53.571	53.571	53.571	53.571	642.857
-58.290	-58.290	-58.290	33.354	201.379	201.379	797.393



Tableau 2-3 Modèle d'opération annuelle d'une pirogue motorisée à filet maillant encerclant

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Revenu de l'armateur/jour	1月	2月	3月	4月	5月	6月
Nbre de sorties par mois	24.658	24.658	12.329	12.329	12.329	12.329
Revenu de l'armateur/mois	18	18	14	14	14	14
Frais de réparation/mois	443.844	443.844	172.605	172.605	172.605	172.605
Amortissements	65.620	65.620	65.620	65.620	65.620	65.620
Revenu net	170.738	170.738	170.738	170.738	170.738	170.738
Revenu de l'armateur/jour	207.486	207.486	-63.753	-63.753	-63.753	-63.753

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
6.164	6.164	6.164	12.329	24.658	24.658	
4	4	4	14	18	18	154
24.658	24.658	24.658	172.605	443.844	443.844	2.712.373
65.620	65.620	65.620	65.620	65.620	65.620	787.440
170.738	170.738	170.738	170.738	170.738	170.738	2.048.857
-211.700	-211.700	-211.700	-63.753	207.486	207.486	-123.924

Tableau 2-4 Calcul des amortissements

	FG	Nbre d'années d'amortissement	Montant annuel des amortissements	Montant mensuel des amortissements
Prix de la pirogue	1.000.000	7	142.857	11.905
Prix du moteur hors-bord (15 HP)	3.500.000	4	875.000	72.917
Prix d'engins de pêche (filet maillant encerclant)	2.062.000	2	1.031.000	85.917
Total	6.562.000		2.048.857	170.738
Pirogue et filet dérivant		642.857	53.571	

## 2.4 Réflexions

Les essais de motorisation ont montré que la motorisation n'était pas économique quant aux performances des pêcheurs pilotes. Mais vu que les captures journalières moyennes des pirogues travaillant au filet maillant encerclant dans la région ont été de 10 à 20 fois celles des pirogues pilotes de novembre à décembre, et que le revenu net même pour les pirogues à filet maillant encerclant a dépassé 800.000 FG en 2000, on peut penser que les pêcheurs pilotes de cette fois-ci ont eu des difficultés techniques (Tableau 2-5).

Tableau 2-5 Comparaison entre les pirogues non-motorisées à filet dérivant et les pirogues à filet maillant encerclant en 2000 (par jour)

Méthode de pêche	Nbre de jours d'observation	Nbre de jours de pêche	Débarquements moyens FG	Revenu moyen de l'armateur FG	Captures moyennes kg
Filet dérivant (maillage de 60 mm, longueur 1.100 m), cumule la palangre 2.000 m	35	11	68.536	47.472	147
Filet dérivant (maillage de 30 mm, longueur 1.100 m)	34	5	27.100	15.275	47
Filet maillant encerclant (maillage de 64 mm, longueur 600 m), passage du filet dérivant ci-dessus	31	20	77.010	32.886	242
Filet maillant encerclant (maillage de 60 mm, longueur 900 m)	20	15	537.733	327.449	960
Filet maillant encerclant (maillage de 70 mm, longueur 800 m)	20	14	260.321	148.692	563

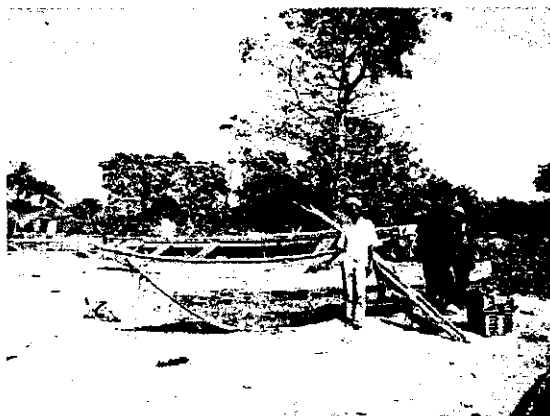
Note : Les amortissements ne sont pas soustraits du revenu de l'armateur.

Pour faire progresser la motorisation, il est essentiel non seulement de mettre en place un système de crédit, mais aussi d'assurer suffisamment le soutien technique au changement de méthode de pêche et d'améliorer les capacités de gestion du ménage de pêche avant d'accorder un crédit.

Par ailleurs, le revenu net des pirogues pilotes autres que pirogues à filet maillant encerclant est d'environ 200.000 FG (env. 100 dollars), mais l'investissement dans la pêche artisanale est peu attrayant. Le coût d'opération pour les pirogues motorisées est de 30 à 40% du prix des captures, dont 53% (palangrier utilisant la glace) à 94% (pirogue à filet maillant encerclant) pour le carburant (huile comprise), ce qui est très élevé. Pour contribuer au développement de la pêche artisanale, il faut aussi penser à étudier des mesures d'exonération d'impôt de l'essence servant de carburant.

## 2.5 Documents annexes

### 2.5.1 Scènes de l'étude



Pirogue non-motorisée utilisée pour les essais



Filet maillant encerclant qui vient d'être terminé

### 2.5.2 Liste des moteurs hors-bord et matériels pour la pêche au filet maillant encerclant

Moteur hors-bord	Yamaha 15 HP	1 unité	3.200.000 FG
Filet de pêche	Maillage 64 mm, 6 ply 100 yd, 400 mesh	5 unités	1.200.000 FG
Flotteur	Type cylindre	900 unités	990.000 FG
Plomb	Plaque de plomb 200 g	300 unités	60.000 FG
Corde	Dia. 6 mm, 200 m	14 rouleaux	280.000 FG

### 2.5.3 Gestion du ménage de pêche (1) Etude 2000 KAM-PAG-225CV

	Moyenne mensuelle	Moyenne par sortie	Pourcentage (moyenne mensuelle)	%
Nbre de sorties	4			
Nbre de jours de sortie	15			
Nbre d'opérations de pêche par sortie	4			
Membres d'équipage	4			
Méthode de pêche	Palangre (glace)			

Captures kg	2.272	593		
Montant des captures FG	1.927.813	502.908		
Prix moyen FG/kg	849	849		

Coût d'opération				
Carburant L	468	122		
Glace kg	0	0		
Appâts kg	0	0		
Frais de carburant FG	574.625	149.902	Frais de carburant + huile/coût d'opération	53%
Frais d'huile FG	47.313	12.342		
Frais de repas de l'équipage FG	85.125	22.207		
Frais de glace FG	237.500	61.957	Frais de glace + appâts/coût d'opération	39%
Frais d'appâts FG	219.125	57.163		
Autres FG	6.857	1.640		
Total coût d'opération (B)	1.169.688	305.136	Coût d'opération/montant des captures	61%

Fonds prévu pour l'opération				
Fonds propre	484.563	126.408		
Emprunt	636.088	165.936		

Répartition des profits		0		
Profit brut (C) = A-B	758.125	197.772		
Part de l'armateur (D)	425.150	110.909		
Part de l'équipage	332.975	86.863	Rémunération de l'équipage/montant des captures	17%
Part par membre d'équipage	79.769	20.809		

Coût de maintenance (F)	59.500	15.522	Coût de maintenance/montant des captures	3%
Réparation de la pirogue	1.250	326		
Réparation du moteur hors-bord	54.750	14.283		
Réparation des engins de pêche	3.500	913		
Profit avant amortissement (D) - (F)	365.650	95.387		

Amortissements (G)	97.024	25.311	Amortissements/montant des captures	5%
Pirogue	17.857	4.658		
Moteur hors-bord	54.167	14.130		
Engins de pêche	25.000	6.522		

Profit net de l'armateur (D)-(F)-(G)	268.626	70.076	Profit net de l'armateur/montant des captures	14%
--------------------------------------	---------	--------	---	-----

Gestion du ménage de pêche (2) KK-FMC15CV

	Moyenne mensuelle	Moyenne par sortie	Pourcentage (moyenne mensuelle)	%
Nbre de sorties	22			
Nbre de jours de sortie	22			
Nbre d'opérations de pêche par sortie				
Membres d'équipage				
Méthode de pêche		FMC		

Captures kg	2.802	126		
Montant des captures FG	1.499.888	67.411		
Prix moyen FG/kg	535	24		

Coût d'opération				
Carburant L	288	13		
Glace kg	0	0		
Appâts kg	0	0		
Frais de carburant FG	368.303	16.553		
Frais d'huile FG	30.175	1.356	Frais de carburant + huile/coût d'opération	87%
Frais de repas de l'équipage FG	61.513	2.765		
Frais de glace FG	0	0		
Frais d'appâts FG	0	0	Frais de glace + appâts/coût d'opération	0%
Autres FG	0	0		
Total coût d'opération (B)	459.990	20.674	Coût d'opération/montant des captures	31%

Fonds prévu pour la pêche				
Fonds propre	455.073	20.453		
Emprunt	5.607	231		

Répartition des profits				
Profit brut (C) = A-B	1.039.898	46.737		
Part de l'armateur (D)	603.894	27.141		
Part de l'équipage	436.003	19.596	Rémunération de l'équipage/montant des captures	29%
Part par membre d'équipage	85.670	3.850		

Coût de maintenance (F)	231.563	10.407	Coût de maintenance/montant des captures	15%
Réparation de la pirogue	0	0		
Réparation du moteur hors-bord	14.750	442		
Réparation des engins de pêche	298.917	11.195		
Profit avant amortissement (D) - (F)	372.332	16.734		

Amortissements (G)	206.060	9.261	Amortissements/montant des captures	14%
Pirogue	17.857	803		
Moteur hors-bord	20.833	936		
Engins de pêche	167.370	7.522		

Profit net de l'armateur (D)-(F)-(G)	166.272	7.473	Profit net de l'armateur/montant des captures	11%
--------------------------------------	---------	-------	---	-----

Gestion du ménage des pêche (3) Etude 2000 KK-FMEE15CV

	Moyenne mensuelle	Moyenne par sortie	Pourcentage (moyenne mensuelle)	%
Nbre de sorties	15			
Nbre de jours de sortie	15			
Nbre d'opérations de pêche par sortie				
Membres d'équipage	9	9		
Méthode de pêche		FMEE		

Captures kg	8.909	563		
Montant des captures FG	2.001.708	138.049		
Prix moyen FG/kg	225	23		

Coût d'opération				
Carburant L	415	29		
Glace kg	0	0		
Appâts kg	0	0		
Frais de carburant FG	608.675	41.978		
Frais d'huile FG	41.292	2.848	Frais de carburant + huile/coût d'opération	94%
Frais de repas de l'équipage FG	43.254	2.983		
Frais de glace FG	0	0		

Emprunt	228.519	15.760		
---------	---------	--------	--	--

Répartition des profits				
Profit brut (C) = A-B	1.308.488	90.241		
Part de l'armateur (D)	1.074.138	74.078		
Part de l'équipage	243.031	16.761	Rémunération de l'équipage/montant des captures	12%
Part par membre d'équipage	27.003	1.862		

Coût de maintenance (F)	55.583	3.833	Coût de maintenance/montant des captures	3%
Réparation de la pirogue	15.917	1.098		
Réparation du moteur hors-bord	11.083	764		
Réparation des engins de pêche	28.583	1.971		
Profit avant amortissement (D) - (F)	1.018.554	70.245		

Amortissements (G)	180.286	12.434	Amortissements/montant des captures	9%
Pirogue	16.369	1.129		
Moteur hors-bord	35.042	2.417		
Engins de pêche	128.875	8.888		

Profit net de l'armateur (D)-(F)-(G)	838.268	57.812	Profit net de l'armateur/montant des captures	42%
--------------------------------------	---------	--------	---	-----

Gestion du ménage de pêche (4) Etude 2000 KK-PA8CV

	Moyenne mensuelle	Moyenne par sortie	Pourcentage (moyenne mensuelle)	%
Nbre de sorties	15			
Nbre de jours de sortie	15			
Nbre d'opérations de pêche par sortie	1			
Membres d'équipage				
Méthode de pêche	PA	PA		

Captures kg	2.053	137		
Montant des captures FG	975.026	65.002		
Prix moyen FG/kg	475	475		

Coût d'opération	0			
Carburant L	242	16		
Glace kg	0	0		
Appâts kg	38	3		
Frais de carburant FG	302.328	20.155		
Frais d'huile FG	25.038	1.669	Frais de carburant + huile/coût d'opération	89%
Frais de repas de l'équipage FG	29.125	1.942		
Frais de glace FG	0	0		
Frais d'appâts FG	11.250	750	Frais de glace + appâts/coût d'opération	3%
Autres FG	0	0		
Total coût d'opération (B)	367.740	24.516	Coût d'opération/montant des captures	38%

Fonds prévu pour la pêche				
Fonds propre	177.311	11.821		
Emprunt	232.363	15.491		

Répartition des profits				
Profit brut (C) = A-B	607.286	40.486		
Part de l'armateur (D)	413.989	27.599		
Part de l'équipage	193.734	12.916	Rémunération de l'équipage/montant des captures	20%
Part par membre d'équipage	64.165	4.278		

Coût de maintenance (F)	56.000	3.733	Coût de maintenance/montant des captures	6%
Réparation de la pirogue	24.000	1.600		
Réparation du moteur hors-bord	625	42		
Réparation des engins de pêche	31.375	2.092		
Profit avant amortissement (D) - (F)	357.989	23.866		

Amortissements (G)	72.917	4.863	Amortissement/montant des captures	7%
Pirogue	16.667	1.111		
Moteur hors-bord	35.417	2.361		
Engins de pêche	20.833	1.389		

Profit net de l'armateur (D)-(F)-(G)	285.072	19.005	Profit net de l'armateur/montant des captures	29%
--------------------------------------	---------	--------	---	-----

### **3. Introduction de nouvelles méthodes de pêche -Essai de pêche au pharillon-**

#### **3.1 Objectif**

Il y a des espèces de poissons, par exemple des petits pélagiques, qui ont tendance à se rassembler autour de la lumière. Il existe une méthode de pêche où l'on attire les poissons à la lumière pendant la nuit, en tirant avantage de cette tendance. La pêche au pharillon n'est pas pratiquée en Guinée, et aucun essai n'a été effectué. Les petits pélagiques de la zone maritime de Guinée ont tendance à la phototaxie, et si des sources lumineuses disponibles sur place, par exemple lampe au kérosène, ont un effet de rassemblement, leur emploi peut être vulgarisé sur place, et la pêche au pharillon peut devenir efficace.

Les essais de cette fois-ci ont eu pour objectif de vérifier l'effet de rassemblement avec des pharillons de plusieurs types à diverses profondeurs d'eau et d'étudier les possibilités de la vulgarisation de la pêche au pharillon.

#### **3.2 Méthode de l'étude**

Les essais ont été effectués autour de la nouvelle lune de 4 décembre 2002, pendant 7 jours, du 30 novembre nuit au 12 décembre tôt le matin, et le mois suivant, autour de la nouvelle lune, pendant 2 jours les 2 et 3 janvier 2003, soit un total de 9 jours (11 emplacements).

Les 3 premiers jours, des essais préliminaires pour vérifier la phototaxie et l'effet de rassemblement des poissons pélagiques tels que bonga ont été effectués dans des pêcheries aux environs de Conakry. En changeant de pêcherie et de profondeur d'eau, l'effet a été vérifié par sondeur (Garmin GPS - Sounder 168) et de visu, aussi en utilisant la mitrailleuse, la turlutte et la salabarde. Le pharillon a été allumé pendant 1 à 2 heures.

Après vérification de l'effet de rassemblement, des pirogues à filet (filet dérivant, filet maillant encerclant) ont été préparés à Conakry et Koukoudé, et des essais de capture ont eu lieu pendant 6 jours.

L'étude en janvier de l'année suivante a été faite sur des pêcheries de 30 et 40 m de profondeur, pour mesurer l'effet de rassemblement des poissons, y compris les espèces autres que le bonga.

Comme pharillon, on a utilisé le pharillon immergé (à la surface) utilisant une batterie automobile (12 V, 100 W, 2 ampoules), une lampe au kérosène pressurisé et une lampe au gaz pour comparer la facilité d'utilisation en mer et la sécurité. Le CNSHB a collaboré pour l'identification des espèces et la pesée des captures.



### 3.3 Résultats de l'étude

Les essais préliminaires de l'effet de rassemblement au pharillon ont eu lieu à entre 10 et 15 m de profondeur au nord-ouest, au sud, et au sud-ouest du port de Boulbinet. Avec le pharillon, en couche superficielle, un petit nombre d'alevins de sembè (Dem-bec: *Hypothampus afinis*) et d'exocet de Guinée (*Cheilopogon milleni*) ont aussi été capturés. Des alevins d'une espèce de seiche (Biforehoui : *Sepidae*) ont aussi été observés. A une profondeur de 5 à 10 m, de nombreuses réactions au sondeur ont été observées, mais comme l'eau était turbide, la vérification des poissons de visu a été impossible. Les essais de pêche à la mitraille ont permis de pêcher une espèce de sapatèr (Kotomoni : *Chloroscombrus chrysurus*), alose rasoïr (Lati : *Illisha africana*), mais aucune réaction n'a été observée à la pêche à la turlette.

Sur la base des résultats des essais préliminaires, une pirogue au filet dérivant a été préparée pour des essais visant le bonga. Au nord-ouest de Boulbinet, dans une pêcherie de 7,6 m de profondeur, env. 3 kg de bongas ont été pêchés, et sur une pêcherie de bonga de 5 m de profondeur au sud-est, environ 30 kg de bonga, de machoïron, d'otolithes etc. ont été capturés (voir les documents annexes). Mais on n'a pas pu observer la concentration des poissons sous le pharillon autour du pharillon, ce qui n'a pas permis de vérifier son effet.

Les essais sur l'effet de rassemblement des bongas par filet maillant encerclant ont été effectués pendant 2 jours à Koukoudé en cumulant les essais des filets fabriqués pour les essais de motorisation. Les essais ont eu lieu sur des pêcheries au large au nord-ouest de Koukoudé, de 5 et 8 m de profondeur. Après l'allumage du pharillon, des sembès et exocets de Guinée sont immédiatement apparus, et des bongas, soles (Fagba: *Cynoglossus sp.*), poisson sabre (Pani yekhe : *Trichiurus lepturus*), sapatèrs ont été capturés (voir les documents annexes). Mais un effet de rassemblement remarquable des bongas n'a pas été observé. Il n'y a pas eu d'augmentation des captures par rapport à la pêche ordinaire.

A la pleine lune de janvier, l'effet de rassemblement a été étudié pendant 2 jours sur une pêcherie de plus de 30 m de profondeur. Lors des essais à 30 m, 40 m de profondeur au large de Conakry, à l'allumage du pharillon, il a été observé qu'un banc de bongas-séri se rassemblait à environ 5 m au-dessous de la surface, et remontait graduellement à la surface. Il a été confirmé que les bongas-séri sont restés plus de 3 heures sous la pirogue éclairée (lumière très faible d'une lampe au gaz) sans être influencés par les marées. Il a aussi été confirmé que des bécunes européennes (Kouta : *Sphyraena sphyraena*), poissons prédateurs, s'étaient aussi rassemblés au-dessous du banc des bongas-séri.

### 3.4 Réflexions

Aucun effet particulier de rassemblement des poissons avec le pharillon n'a été

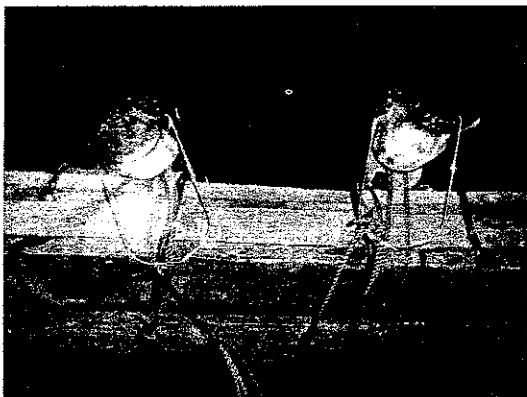
observé sur les pêcheries de bonga en eaux peu profondes de 5 m environ et très turbides. Une réaction a été remarquée au sondeur pour les pêcheries de 10 m de profondeur, des chinchards se sont rassemblés, mais ne sont pas montés jusqu'à la surface et n'ont pas pu être vérifiés de visu.

Par ailleurs, sur une pêcherie de plus de 30 m de profondeur, il a été confirmé qu'un banc important de petits bongas-séri (longueur de 10 cm) se rassemblait en peu de temps même en cas de lumière faible. Vu la profondeur de la pêcherie et la petite taille des poissons, la capture est impossible avec les engins de pêche actuels, mais cela semble prometteur pour le développement d'une nouvelle pêche par introduction du petit filet tournant pour sardines (senne coulissantes).

Pour le pharillon, la lampe au gaz s'est révélée sûre et facile à utiliser. Comme les environs sont sombres, il est inutile d'utiliser une source lumineuse très forte, et pour une lampe immergée à batterie, une ampoule de 40 W suffira. Il ne faut pas de lampe spéciale comme une lampe au gaz, une lampe au kérosène utilisée ordinairement devrait faire l'affaire pour rassembler des poissons.

### 3.5 Documents annexes

#### 3.5.1 Scènes des essais



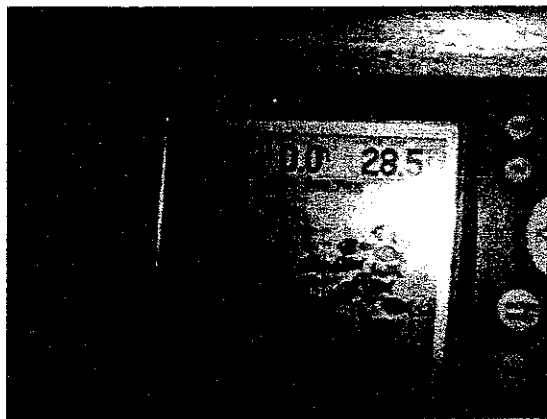
Lampe au gaz pour rassemblement des poissons



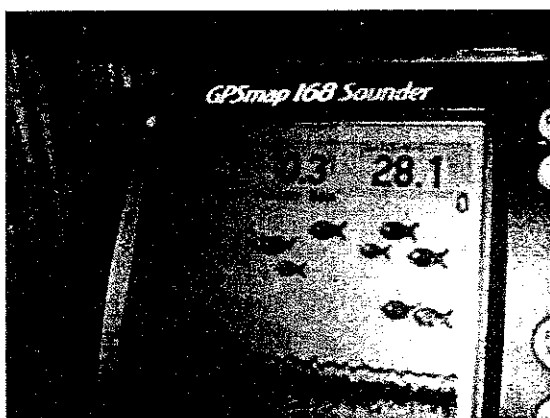
Lampe immergée (surface de l'eau)  
(avec batterie)



Bonga capturé



Réaction au sondeur d'un banc rassemblé autour de  
la lampe



Réaction au sondeur d'un banc rassemblé autour du  
phanillon



Mesures après la pêche

### 3.5.2 Liste des espèces capturées pendant de l'étude

Espèces capturées par la pêche au filet dérivant (Conakry)

Ethmalose d'Afrique : Bonga : *Ethmalosa fimbriata*

Machoiron : Konkoe : *Arius latiscutatus*

Otolithe bobo : Boboe : *Pseudotolithus elongatus*

Otolithe senegalais : Sosoe : *Pseudotolithus senegalensis*

Otolithe gabo : Fouta : *Pseudotolithus brachygnathus*

Espèces capturées par la pêche au filet maillant encerclant (Koukoudé)

Ethmalose d'Afrique : Bonga : *Ethmalosa fimbriata*

Sapater : Kotomoni : *Chloroscombrus chrysurus*

Alose rasoir : Lati : *Illisha africana*

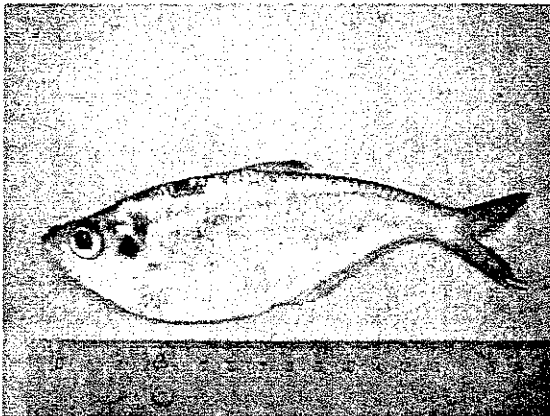
Sole : Fagba : *Cynoglossus sp.*

Poisson sabre : Pani yekhe : *Trichiurus lepturus*

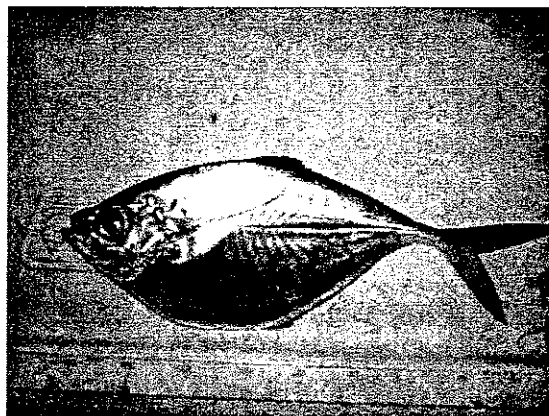
Otolithe bobo : Boboe : *Pseudotolithus elongatus*

Machoiron : Konkoe : *Arius latiscutatus*

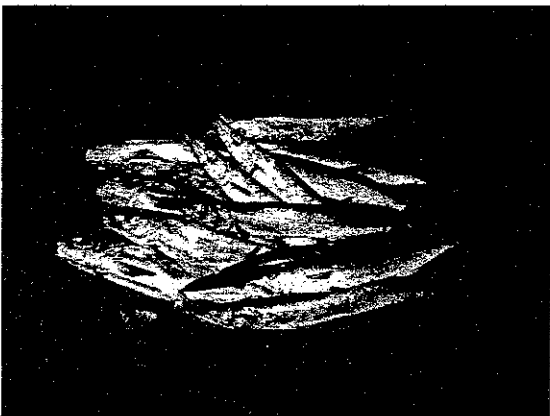
Allache : Bonga-séri : *Sardinella aurita* (capturée par salabarde)



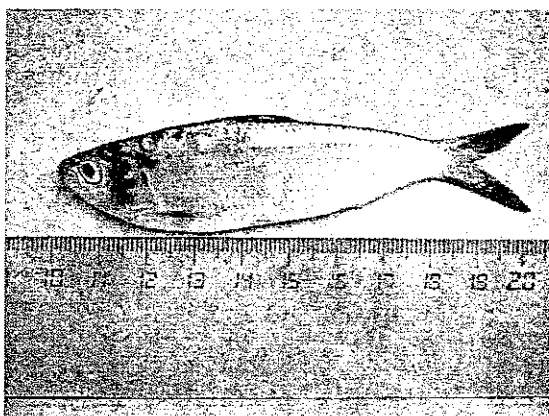
Alose rasoir : Lati : *Illisha africana*



Sapater : Kotomoni : *Chloroscombrus chrysurus*

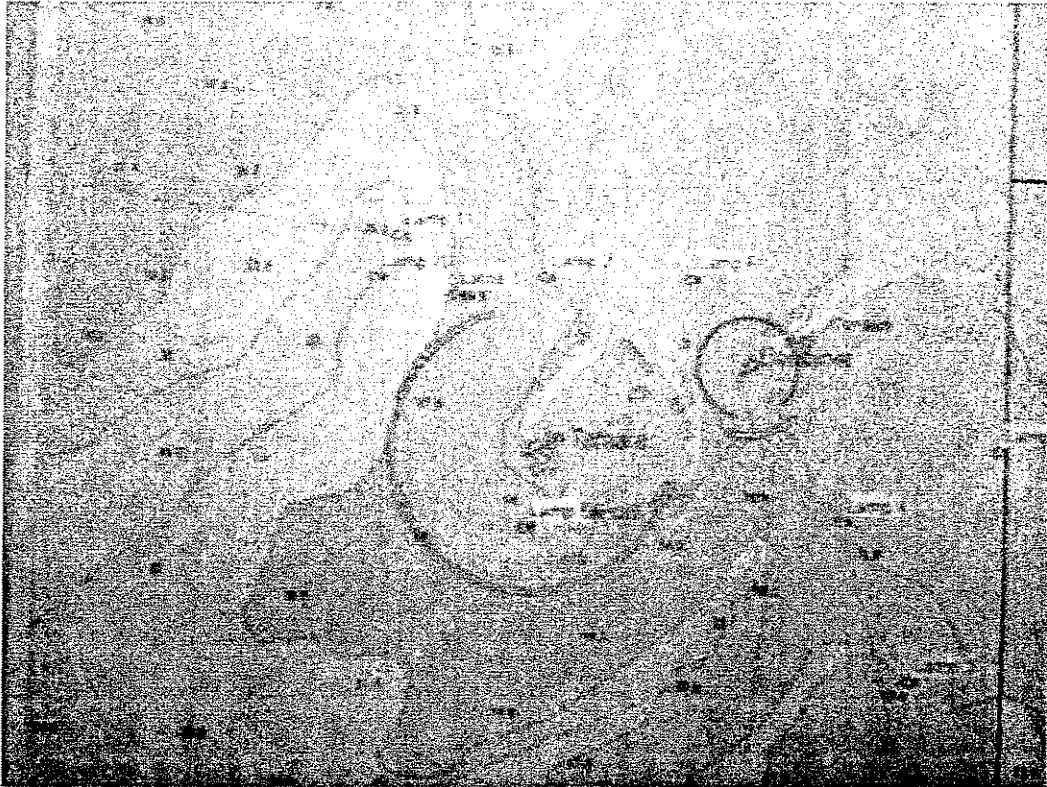


bécune européenne, machoiron

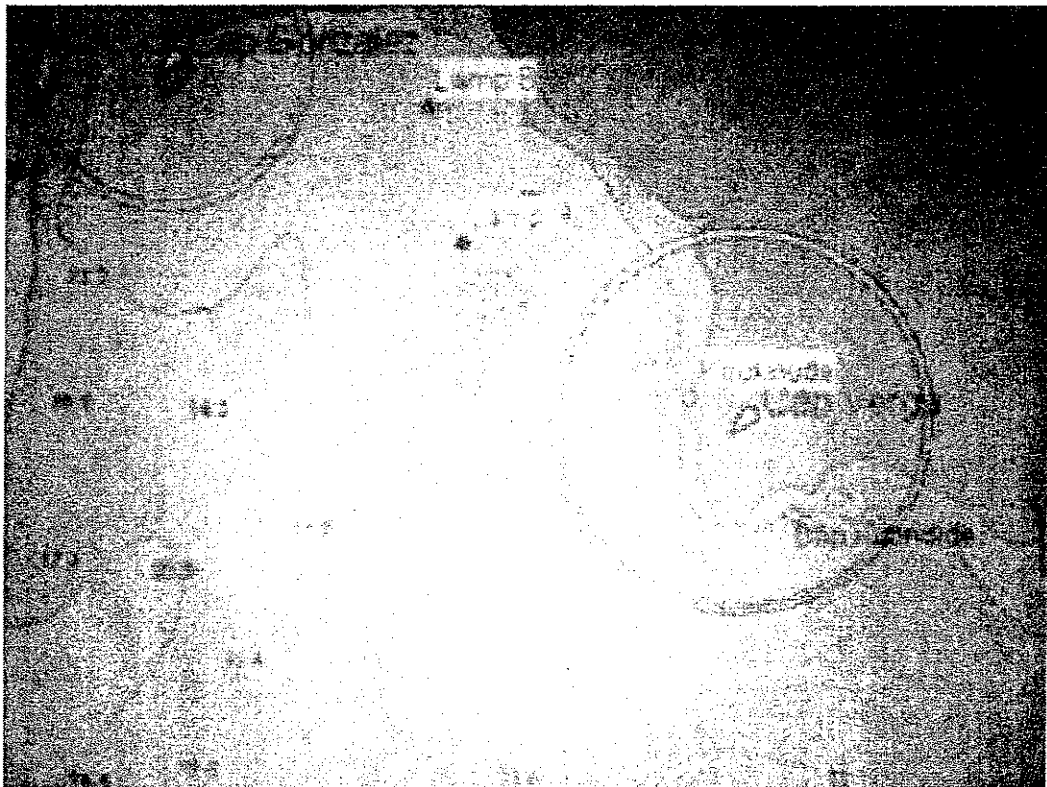


Allache : Bonga-séri : *Sardinella aurita*

### 3.5.3 Points d'étude



Points d'étude aux environs de Conakry



Points d'étude aux environs de Koukoudé

### 3.5.4 Emplacement des points d'essai de la pêche au pharillon (Le lendemain du jour de sortie correspond au jour d'essai.)

No	Jour de sortie	Emplacement	Point d'essai (latitude, longitude)	Temps d'essai	Profondeur d'eau	Température d'eau	Espèce (méthode de vérification)
1 2	30 nov.	Boulbinet au nord-est	N9° 32.104', W13° 52.03' N9° 32.776', W13° 49.452'	23h20 à 0h30 01h30 à 03h30	18,3m 12,6m		Sembè, exocet de Guinée (de visu) Sembè, exocet de Guinée, seiche (de visu)
3 4	1 déc.	Boulbinet au sud	N9° 20.635', W13° 37.889' N9° 25.486', W13° 40.132'~ N9° 25.772', W13° 38.395'	23h40 à 01h10 02:50 dérive 04h30	12,6m 10,9m 9m		Sembè, exocet de Guinée (de visu) Sembè, exocet de Guinée (de visu)
5	2 déc.	Boulbinet au ouest, sud-ouest	N9° 25.076', W13° 49.727'	11h20 à 04h00	14m	27,7°C	Sembè, exocet de Guinée, seiche (de visu) Sapater, sardinelle (pêche à la mitraille)
6	4 déc.	Boulbinet au nord-ouest	N9° 32.717', W13° 44.976'~ N9° 32.433', W13° 45.268' N9° 32.019', W13° 45.541'	0h50 dérive 01h15 2h45 dérive 04h30	7,4m 7,6m 7,6m		Sembè, exocet de Guinée (de visu) Bonga (filet dérivant)
7	5 déc.	Boulbinet au sud-est	N9° 27.716', W13° 35.005'~ N9° 25.992', W13° 35.629'	11h15 dérive 02h00	4,7m 5m	28,1°C	Sembè (de visu) Bonga, machoiron, otolithe (filet dérivant)
8	10 déc.	Koukoudé	N10° 23.307', W14° 34.589'~ N10° 23.316', W14.34.883'	0h45 dérive 01h40	5,3m	26,5°C	Sembè (de visu), bonga, sole, sapater, poisson sabre, otolithe (filet maillant encerclant)
9	11 déc.	Koukoudé	N10° 19.978', W14° 33.641'~ N, NE	0h00 dérive 02h00	8,0m	27,9°C	Sembè, exocet de Guinée (de visu), machoiron, sapater, otolithe, sardinelle, bonga (filet maillant encerclant)
10	2 jan.	Boulbinet	N9° 33.259', W13° 54.316'	23h40 à 03h00	31,1m	27,5°C	Bonga-séri, bécune européenne, machoiron
11	3 jan.	Boulbinet	N9° 34.408', W13° 54.686'	0h50 à 03h00	37,8m	26,5°C	Bonga-séri, bécune européenne

#### **4. Introduction d'une nouvelle méthode de pêche - Essais aux récifs flottants –**

##### **4.1 Objectifs**

Les essais de pêche de nuit au pharillon ont été l'élément majeur de cette étude, mais les pêcheurs ont aussi suggéré que la pêche de jour selon l'état de la marée est plus efficace pour la capture. Par conséquent, des essais, imprévus au départ, ont été effectués sur les possibilités d'augmenter l'efficacité de la pêche diurne en utilisant des récifs flottants.

##### **4.2 Méthode de l'étude**

Les matériaux des récifs flottants ont été du bambou (tronc), des feuilles de palmier à noix de coco, des cordes, des sacs de sable (ancres), des pierres (plombs), polyéthylène (flotteurs) pour réduire le coût au minimum (voir les dessins de conception en annexe).

Deux récifs flottants ont été fabriqués avec la collaboration des pêcheurs. Les emplacements d'installation ont été sélectionnés à moins de 15 miles marins du port de pêche de Boulbinet, Conakry (distance d'environ 1 heure et demie pour une pirogue à moteur hors-bord), en évitant la zone entre des îles, où les marées sont fortes, après confirmation auprès des pêcheurs qu'il s'agissait de pêcheries de bongas et bongas-séri. Ainsi, des points d'essai ont été sélectionnés à 8 miles marins et 11 miles marins (profondeurs d'eau respectives de 10 et 20 m) au nord-est de Boulbinet. Un sondeur a été utilisé pour vérifier l'absence de rochers aux environs de ces points d'installation avant l'installation.

Après l'installation des deux récifs flottants, un certain rassemblement des poissons a été confirmé dès le lendemain, et les poissons rassemblés ont été pêchés à la ligne ou au filet maillant encerclant.

##### **4.3 Résultats de l'étude**

L'étude le lendemain de l'installation des récifs flottants a montré qu'il n'y a eu aucun changement de position ni dommages des deux récifs flottants. Aucun poisson n'a pu être confirmé ni de visu ni au sondeur aux deux récifs flottants.

L'étude deux jours après l'installation a été faite de nuit (23h20), et il y a eu beaucoup de réactions au sondeur aux environs du récif installé à 20 m de profondeur (voir les documents annexes). Le récif n'a pas bougé, et ni le récif lui-même ni la corde n'ont été endommagés. La pêche à la mitraille et la pêche à la ligne ordinaire (appât de filet de maquereau sur hameçon n°6) n'ont pas permis d'attraper du poisson. Le récif flottant à 10 m de profondeur n'a pas pu être découvert.

Le 10<sup>e</sup> jour après l'installation, la 3<sup>e</sup> étude a été faite dans la journée, mais les deux récifs à 10 m et 20 m de profondeur n'ont pas pu être découverts.

#### **4.4 Réflexions**

Comme cette étude a été un essai expérimental préliminaire, nous pensions que ce serait une bonne chose si ces petits récifs bon marché avaient un peu d'effet, mais ils ont disparu rapidement sans montrer d'effets évidents.

Mais des réactions importantes au sondeur le second jour après l'installation au récif flottant à 20 m de profondeur d'eau, et des poissons pélagiques y étaient certainement rassemblés.

Les poissons pélagiques ont tendance à rechercher un habitat sous la surface d'un tronc d'arbre flottant etc.; le récif flottant développe artificiellement cet environnement, rassemble les poissons, et crée une pêcherie.

L'efficacité du récif flottant pour les grands poissons pélagiques a déjà été vérifiée au Japon et dans d'autres pays, mais il est encore incertain que les petits pélagiques comme la sardine se rassemblent autour de ces récifs flottants.

En particulier, dans les pêcheries au nord-est de Conakry relativement peu profondes, les marées peuvent atteindre 2 nœuds environ, et la suite de cette étude est prometteuse sur l'arrêt ou non des bongas et bongas-séri sur ces récifs flottants, même à contre-courant.

La disparition de ces récifs flottants est peut être due à des dommages causés par des pirogues à filet maillant encerclant, à filet dérivant ou des chalutiers travaillant dans la zone côtière, ou bien à la dérive suite au vol de matériaux pour engins de pêche comme les cordes et bouées par des pêcheurs artisanaux.

Sur la base de cette leçon de la disparition des récifs flottants, si une étude est effectuée dans l'avenir, il sera proposé de montrer l'effet des récifs flottants en les plaçant à des emplacements près des villages où les pêcheurs artisanaux pourront les surveiller, ou bien en créant des récifs flottants solides en utilisant des chaînes ou des câbles.

#### **4.5 Documents annexes**

##### **4.5.1 Programme de l'étude des récifs flottants et position**

23 nov. (sam.) : Coupe des bambous devant servir de matériau pour les récifs flottants  
(préfecture de Coyah)



27 nov. (mer.) : Fabrication des récifs flottants (3 pêcheurs, env. 2 heures), collecte de feuilles de palmier

Matériaux pour les deux récifs (bambou 5.000 FG, corde 10.000 FG, sacs de sable 800 FG)

28 nov. (jeu.) : Fabrication de l'ancrage de sacs de sable, fixation des feuilles de palmier en mer, et mise en place des récifs (après-midi)

29 nov. (ven.) : Vérification des deux récifs le lendemain (matin). Pas de poissons.

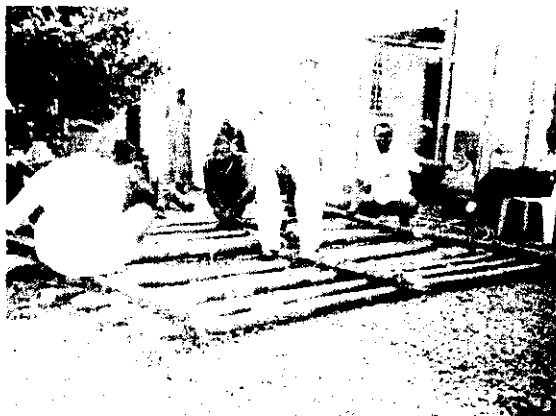
30 nov. (sam.) : Etude après 2 jours (nuit), récif flottant n°1 non confirmé. Beaucoup de réactions au sondeur près de la couche superficielle au récif flottant n°2 (23 h).

8 déc. (dim.) : Etude après 10 jours (après-midi), récifs flottants n°1 et n°2 disparus

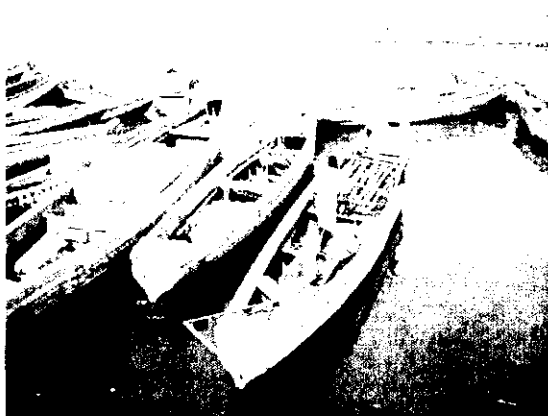
#### Emplacement d'installation des récifs flottants

	N° Position (latitude, longitude)	Profondeur d'eau
1	Latitude Nord 9° 32,771', longitude Ouest 13° 49,477'	12 m
2	Latitude Nord 9° 32,167', longitude Ouest 13° 52,210'	19,3 m

#### 4.5.2 Scènes des essais



Fabrication des récifs flottants



Récifs flottants embarqués sur une pirogue de pêche artisanale

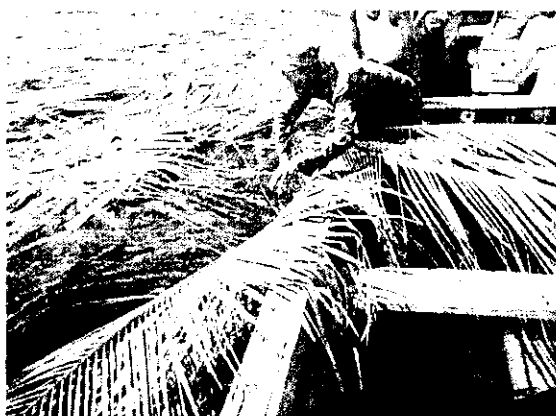


Photo 3 Mise en place des récifs flottants (fixation des feuilles de palmier)

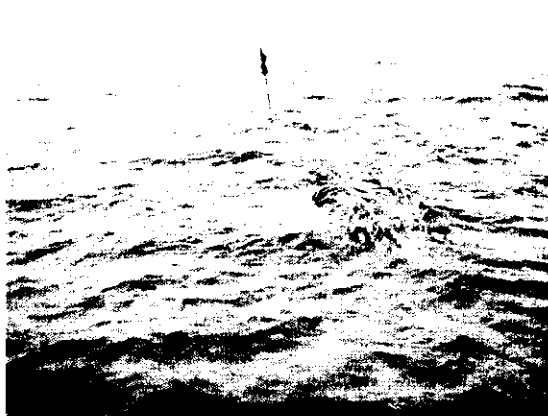
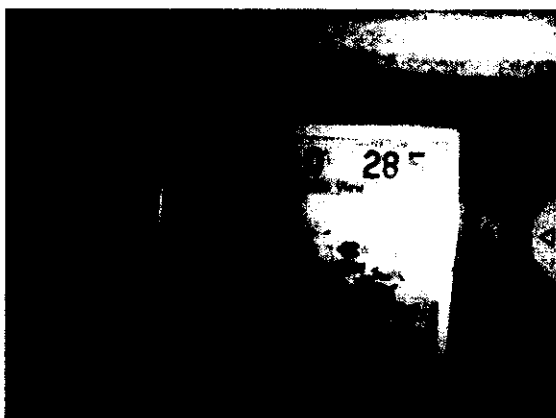
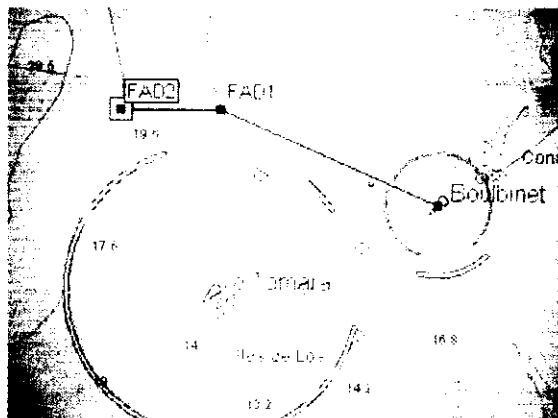


Photo 4 Récif flottant et bouées



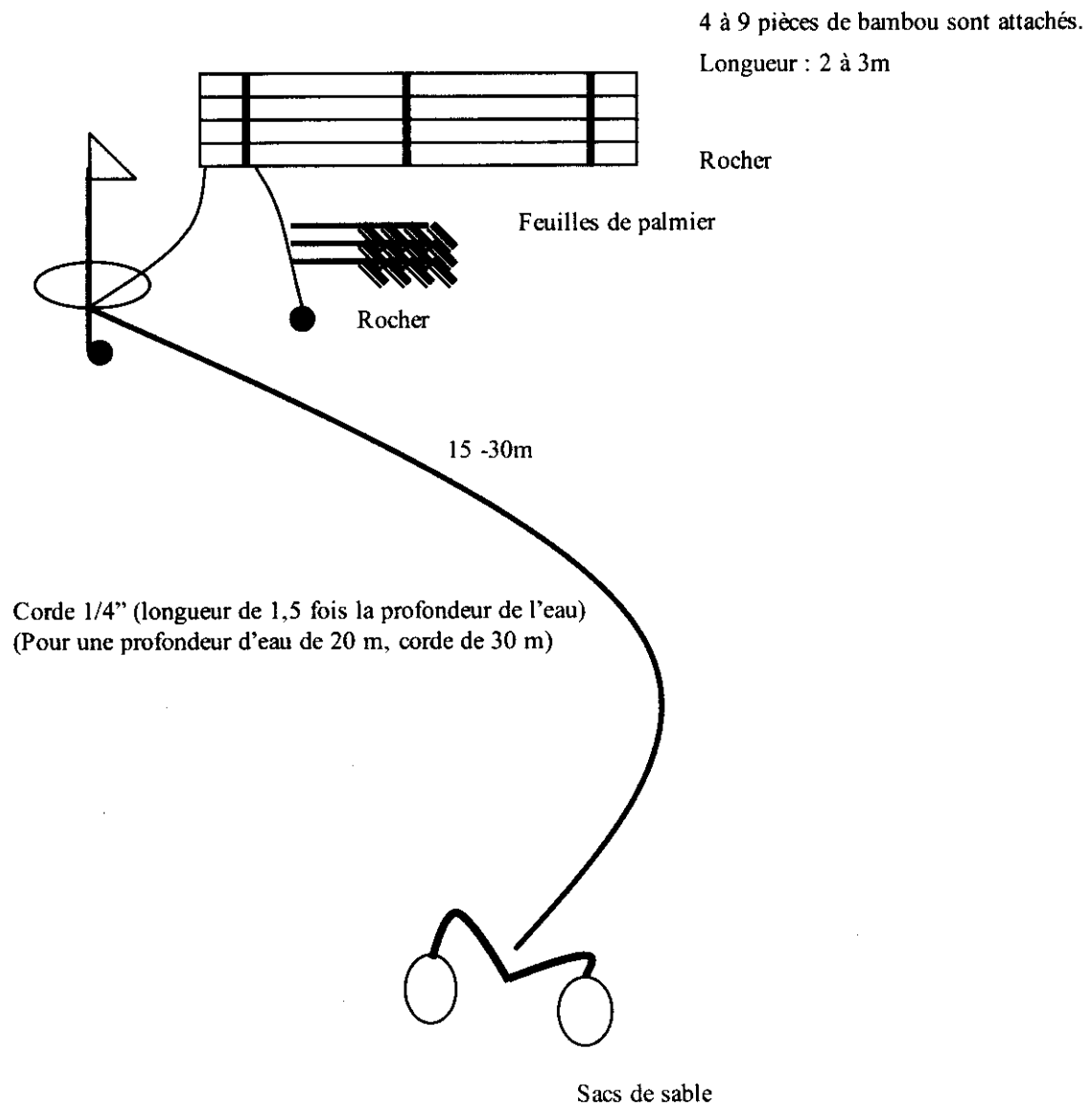
Banc de poisson rassemblé près du récif flottant (profondeur 20 m)



Plan des points d'installation des récifs

### 4.5.3 Récifs flottants simples

Payao à bas prix (FAD) pour la pêche des pélagiques près de la côte (Bonga et bongas-séri)





E.U.P.D

B.P : 2058

Tel : 46-11-53/41-14-50

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

Travail - - Solidarité

**MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L'AGRICULTURE**

---

**DIRECTION NATIONALE DE LA PÊCHE MARITIME  
(DNPM)**

---

**OVERSE AS AGRO - FISHERIES CONSULTANTS CO - LTD**

**RAPPORT DE L'ETUDE SUR LA PERCEPTION  
DES BESOINS D'INFRASTRUCTURES PAR LES COMMUNAUTÉS  
DE PÊCHEURS DE KAPORO ET DE KOUKOUE**

*EUPD/JANVIER/2003*

## TABLE DES MATIRES

	Pages
<b>I. INTRODUCTION</b> : .....	4
<b>II. OBJECTIFS DE L'ETUDE</b> : .....	5
2.1. Objectif général : .....	5
2.2. Objectif spécifiques : .....	5
<b>III – METHODOLOGIE DE L'ETUDE</b> : .....	5
<b>IV – RESULTATS DE L'ETUDE DANS LE DEBARCADERE DE KAPORO</b> : .....	13
4.1. Présentation générale du débarcadère de Kaporo : .....	14
4.2. Constats établis par l'étude : .....	17
4.2.1. Analyse des infrastructures existantes : .....	17
4.2.2. Analyse des organisations traditionnelles existantes : .....	17
4.2.3. Problèmes majeurs identifiés par les communautés : .....	30
4.2.4. Besoins identifiés par les communautés de Kaporo : .....	35
<b>V – RESULTATS DE L'ETUDE DANS LE VILLAGE DE PECHE ARTISANALE DE KOUKOUE</b> : .....	37
5.1. Présentation générale du village de Koukoudé : .....	38
5.1.1. Location : .....	38
5.1.2. Milieu physique : .....	38
5.1.2.1. Climat et végétation : .....	38
5.1.2.2. Hydrographie : .....	38
5.1.2.3. Sols : .....	38
5.1.2.4. Faune : .....	38
5.1.3. Relief : .....	38
5.1.4. Démographie et aspects sociologiques : .....	39
5.1.4.1. Composition : .....	39
5.1.4.2. Toponymie et mise en place des populations : .....	39
5.1.4.4. Les grandes réalisations communautaires : .....	39
5.1.5. Situation économique : .....	40
5.1.5.1. Principales activités économiques : .....	40
5.1.5.2. Organisations socio - économiques : .....	40
5.1.5.3. Principales socio – recettes : .....	40
5.2. Constats établis par l'étude : .....	42
5.2.1. Analyse des infrastructures existantes : .....	42
5.2.2. Analyse des formes d'organisation traditionnelle existantes et leur environnement : .....	43

## SIGLE ET ABRÉVIATIONS

CDD :	Comité de Développement du Débarcadère
CNP :	Coopérative Nafayah des Pêcheurs
GMFM :	Groupement Mouna-fanyi des Fumeuses - Mareyeuses
CLFM :	Coopérative Limanyah des Fumeuses - Mareyeuses
CNSP :	Centre national de surveillance portuaire
ANAM :	Agence de la Navigation Maritime
MN :	Marine Nationale
MPA :	Ministère de la Pêche et de l'aquaculture
DNPM :	Direction Nationale de la Pêche Maritime
FAO :	Fonds des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
BAD :	Banque Africaine de Développement
CGJ :	Coopération Guinéo-Japonaise
ODEPAG :	Office de développement de la pêche artisanale de Guinée

## I – INTRODUCTION

Le plateau continental de la République de Guinée est l'un des plus vastes d'Afrique ; il s'étend sur une superficie de 47.400 km<sup>2</sup> avec une largeur de 100 milles nautiques dans la partie Nord. Le pays est traversé par plusieurs grands fleuves présentant de larges estuaires et d'énormes éléments nutritifs et de sels minéraux.

La rencontre entre le courant chaud passant au large des côtes Guinéennes et le courant froid venant des îles Canaries a pour conséquence, une remontée saisonnière d'eaux froides qui génère une abondante production biologique sur une grande partie du plateau continental. Ce brassage saisonnier fait des eaux Guinéennes l'une des plus riches en ressources halieutiques de l'Afrique de l'Ouest.

Les petits pélagiques (Bonga, Sardinelles plates, Sapater et Ceinture) estuaires à 100.000 tonnes constituent la biomasse halieutique la plus importante. Ils sont essentiellement capturés par la pêche artisanale. Les grandes pélagiques hauturiers peu abondants sont constitués par les théonidés qui forme une ressource à caractère secondaire ; la zone exclusive économique Guinéenne ne constituant pour ces poissons qu'une voie de transit entre les zones de forte concentration (Guinée Bissao et Mauritanie) et les eaux internationales de la zone équateur, la disponibilité est donc liée aux migrations des ressources demersales (poissons, céphalopodes et crustacés).

Les ressources demersales sont exploitées à la fois par la pêche artisanale et la pêche industrielle chalutière. Sur des fonds de 15 à 20 m, ces ressources sont sujets à des pêches intensives par le fait qu'elles contiennent des espèces qui sont exploités à part égale par la pêche artisanale et par la pêche chalutière demersale.

Le développement de la pêche artisanale en République de Guinée a réellement commencé à partir de 1978, le thème du développement dans le secteur est actuellement l'augmentation du volume des captures pour un grand apport en protéines animales aux populations Guinéennes.

Toute fois, certains constats laissent présager des insuffisances dans le secteur de la pêche.

Il s'agit notamment :

- De l'insuffisance ou de la vétusté de quelques matériels et intrants de la pêche ;
- De l'insuffisance ou de la vétusté des infrastructures de pêche ;
- De la faiblesse organisationnelle des organisations de pêcheurs ;
- De la faiblesse, voire de l'absence de véritables mécanismes d'entretien et de maintenance des infrastructures et équipement de pêche ;
- De l'analphabétisme de la plupart des pêcheurs.

L'étude a permis de confirmer ou d'infirmer et de détailler ces hypothèses de constats.

Il faut reconnaître de nos jours, que nombreuses tentatives de solutions ont déjà été mises en route par les services du Ministère de la pêche et de l'aquaculture et ses partenaires au développement.

C'est pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie, des conditions de travail et de vie des communautés de pêcheurs que le Ministère de la pêche et de l'aquaculture en collaboration avec **Overseas Agro-Fisheries consultants – LTD** à commanditer la réalisation d'une étude sur la perception des besoins d'infrastructures par les pêcheurs de Kaporo.

## **II – OBJECTIFS DE L'ETUDE**

### **2.1 - Objectif général :**

L'étude vise à mieux percevoir les besoins en infrastructures des pêcheurs et à définir les responsabilités des communautés dans la mise en place, l'entretien et la gestion des infrastructures.

### **2.2 – Objectifs spécifiques :**

- Identifier et mieux connaître les infrastructures existantes ;
- Identifier les besoins en infrastructures ;
- Identifier et analyser les organisations traditionnelles existantes dans le but de mieux percevoir qu'on pourrait renforcer pour une gestion efficace des infrastructures ;
- Identifier les actions d'infrastructures avec un mécanicien efficace de gestion ;
- Restituer la démarche, les outils et les résultats de l'étude ;

## **III – MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE**

Pour une meilleure expression libre des différentes catégories, des focus-groupes ont été constitué au terme de la réunion communautaire de démarrage du DPC. C'est ainsi que les focus-groupes suivants ont été constitués :

- Les armateurs ou propriétaires de barques ;
- Les marins pêcheurs ;
- Les mareyeuses ;
- Les fumeuses ;
- Les mécaniciens ;
- Les charpentiers maritimes ;
- Les porteurs ;
- Les commerçants ;
- Les autorités et élus locaux ;
- Les élèves et autres jeunes de métiers, fils des pêcheurs.



Les personnes appartenant à ces différentes catégories ont été rencontrées séparément selon qu'elles sont membres ou non d'une coopérative.

Les membres des focus-groupes ont été désignés au terme de la réunion communautaire de démarrage du DPC par les communautés elles-mêmes sur la base de la confiance.

En vue de permettre une animation de qualité autour des focus groupes, des échantillons de 10 à 15 personnes ont été constitués par catégorie. Par la suite, des rencontres plus élargies ont été organisées pour permettre à chaque catégorie de valider les résultats de réflexion de leurs représentants. Les résultats de réflexion de chaque groupe ont été en suite mis en commun et une séance de diagnostic consensuel a été organisée.

Pour l'étude, l'équipe EUPD a privilégié l'approche MARP (Méthode Accélérée de Recherche participative). La MARP est un processus d'apprentissage intensif, itératif et rapide, orientée pour connaître des situations spécifiques. Cette méthode utilise des petits groupes multidisciplinaires et une grande diversité de méthodes, outils et techniques pour la récolte et l'analyse des informations.

Le déroulement de l'étude a comporté trois (3) principales étapes.

**La première étape** a porté sur la préparation de l'étude. Au cours de la préparation, les documents et les outils devant soutenir la réalisation de l'étude ont été produits. La mobilisation et la préparation des membres de l'équipe de l'étude a constitué également l'une des activités non moins importantes de l'étape.

Un des moments forts de l'étape a porté sur la réunion de validation de la démarche, des outils et des méthodes proposées par l'EUPD pour la réalisation de l'étude. La réunion regroupe la Direction Exécutive de l'EUPD, l'équipe de l'étude et l'équipe du projet commanditaire. Elle s'est achevée sur une note de satisfaction du projet ; ce qui a permis l'autorisation de démarrage de l'étude. La constitution des données de base sur le site de l'étude a permis de parachever la conception du programme.

**La deuxième étape** concerne l'organisation et la tenue d'une réunion communautaire de démarrage de l'étude. La réunion a regroupé en outre les membres de l'équipe de l'étude, les cadres du Ministère de la pêche et de l'aquaculture, l'équipe japonaise du projet, toutes les catégories socioprofessionnelles des communautés de pêcheurs du débarcadère autour des responsables et des élus locaux.

L'objet de la réunion a été de donner de larges informations aux participants sur le programme de l'étude, notamment en ce qui concerne le contexte, les objectifs, les activités, la durée, les stratégies, les atteintes etc....

Au cours de la réunion, il est revenu à la direction et l'équipe du projet commanditaire, de donner de larges informations sur le projet et les raisons qui justifient l'organisation de l'étude, le choix des sites ainsi que l'intérêt de la tenue de la réunion communautaire de démarrage de l'étude.

Il est par la suite revenu à l'équipe EUPD chargée de réaliser de l'étude, d'exposer le programme en terme de contenu, durée, stratégies, résultats attendus, attentes vis-à-vis des communautés cibles, etc....

Des occasions ont également été offertes aux communautés de s'exprimer sur les messages qu'ils ont reçus pour leur permettre de mieux comprendre les tenants et des aboutissants de l'étude. L'engagement des communautés à se mobiliser massivement autour de l'étude n'a pas tardé à être pris, surtout que plusieurs contrats préalables dans le cadre avaient déjà été pris.

La réunion s'est achevée par la constitution ou l'établissement des listes des membres des focus-groupes nécessaires à la réalisation de l'étude.

Les bénédictions et prières dites par les sages ont marqué la fin de la réunion communautaire et annoncer le démarrage effectif de l'étude proprement dite.

**La troisième étape**, relative à la réalisation proprement dite de l'étude a comporté quatre (4) moments forts.

1. **Le premier moment** concerne l'identification des informations sur les communautés, leurs activités et leur environnement ainsi que leur mode d'organisation.

Les outils – MARP qui ont été utilisés en ce moment portent essentiellement sur :

- La carte du terroir qui a permis de visualiser les ressources naturelles ainsi que les infrastructures actuellement disponibles dans le débarcadère. La période de construction, les acteurs impliqués, les formes de contributions communautaires, le mécanisme de gestion des infrastructures existantes ont été entre autres sujets débattus avec les communautés autour de la carte ;
- Le diagramme de VENN et la matrice d'analyse des organisations existantes ont permis d'identifier les formes d'organisation dans lesquelles les communautés de pêcheurs se retrouvent. Les relations internes de ces organisations ainsi que leurs relations externes (en nature, qualité, contraintes, actions d'amélioration) ont été examinées avec les communautés. Le diagramme de VENN a visualiser les organisation et leurs formes de relations, tant que la matrice a permis d'analyser les organisations.
- Les interviews semi-structurées qui ont permis de dialoguer avec les communautés autour des autres outils pour collecter les informations nécessaires à l'étude.

L'application des outils d'identification des informations a permis aux communautés (toutes catégories socioprofessionnelles confondues) de s'accorder sur les problèmes ou difficultés majeures dont elles souffrent dans le cadre de la réalisation de leurs activités professionnelles.

Notons que chacune des catégories rencontrées dans les focus qui ont été constitués a défini ses problèmes majeurs spécifiques liés à l'exercice de sa profession. Par la suite, l'ensemble des focus-groupes a examiné en plénière les problèmes spécifiques de chacune profession pour s'accorder sur l'ensemble des problèmes que vivent les communautés de pêcheurs du débarcadère.

2. **Le deuxième moment** a porté sur l'analyse des problèmes majeurs ou centraux par les communautés en vue de définir des actions d'amélioration des infrastructures ainsi que du mécanisme de gestion et de pérennisation de celle-ci.

Il a été particulièrement question d'examiner les causes qui ont entraîné les problèmes, d'en dégager les effets ou conséquences pour en fin définir des actions conséquentes.

La matrice d'analyse des problèmes centraux et les (ISS) ont été les principaux outils – MARP utilisés en ce moment précis. Les séances d'analyse des problèmes ont été organisées dans chaque focus-groupes avant de procéder à une mise en commun de l'ensemble des résultats d'analyse. Ce qui a permis d'harmoniser les points de vue de chaque focus-groupes.

Il est à noter que l'analyse des causes des problèmes a permis aux communautés de mettre en exergue là où il faut agir pour résoudre les problèmes. L'examen des conséquences quant à lui a susciter l'intérêt, la motivation des communautés à s'engager a se mobiliser massivement pour résoudre les problèmes identifiés.

Bref, l'examen des conséquences a permis une plus grande prise de conscience des communautés face à leurs responsabilités dans la résolution des problèmes pour une meilleure amélioration des conditions de travail ou d'exercices des professions dans une perspective de lutte contre la pauvreté.

3. **Le troisième moment** fort de l'étude proprement dite est relatif, à l'analyse des actions qui ont été définies à la suite de l'établissement de la matrice et de grille d'analyse des problèmes centraux.

L'analyse de la faisabilité des activités a porté sur l'approfondissement de l'examen du mécanisme de gestion actuel des infrastructures existantes ainsi que les propositions de nouveaux systèmes de gestion des infrastructures souhaités.

Cet exercice a permis aux focus-groupes, chacun selon ses spécificités, de définir le mode de d'entretien et de maintenance des infrastructures souhaitées en vue de leur pérennisation. L'équipe de l'étude a saisi l'opportunité des « atelier paysans » de mise en place du système de gestion communautaire des infrastructures du débarcadère pour diffuser de larges informations, sensibiliser les communautés pour un changement qualitatif de comportement face à la bonne gestion des biens du débarcadère (privés ou publics).

4. **La quatrième étape** de l'étude concerne la restitution des résultats. En effet, au terme des quatre (4) jours d'étude, une réunion communautaire a été organisée au débarcadère. La réunion a regroupé toutes les catégories socioprofessionnelles du débarcadère, les responsables et élus locaux, les représentants du débarcadère ou des communautés voisines, la direction du projet, une importante délégation de la coopération japonaise et l'équipe EUPD chargée de réaliser l'étude.

Elle visait de permettre aux communautés de pêcheurs de débarcadère, de valider les résultats de l'étude en leur sein et de le défendre devant leurs partenaires japonais notamment.

Au cours de la réunion, les outils qui ont été utilisés ont fait l'objet d'exposé soit, par les représentants des communautés (cas du chef de port de Kaporo) ou des membres de l'équipe EUPD chargée de l'étude.

La liste des actions définies par les communautés a ensuite été présentée et validée par les communautés et leurs présents à la réunion.

Le tableau à la page suivante donne le résumé du processus méthodologique qui a été utilisé en précisant les étapes successives, les activités et les principaux outils de MARP qui ont été utilisés.

**PROCESSUS METHODOLOGIQUE DE REALISATION DE L'ETUDE DANS LES DEUX (2) SITES**

**PHASE I : PREPARATION DE L'ETUDE A CONAKRY**

<b>Etapes</b>	<b>Activités</b>	<b>Outils</b>
1. Préparation pédagogique, méthodologique et matérielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production de support de réalisation de l'étude (les différents guides d'entretien et grille de collecte et d'analyse des informations)</li> <li>- Élaboration du calendrier prévisionnel de l'étude</li> <li>- Préparation matérielle et logistique de l'étude</li> <li>- Diffusion des informations aux autorités et aux communautés de pêcheurs des villages cibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches de préparation pédagogique, méthodologique et matérielle.</li> </ul>
2. Mise en place et préparation des équipes pluridisciplinaires EUPD	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et préparation des équipes par rapport à l'accomplissement du mandat EUPD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de profils</li> <li>- Guide de préparation des équipes</li> </ul>
3. Validation des outils méthodologiques et autres supports pédagogiques de réalisation de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation et tenue d'une réunion de validation des outils et supports pédagogiques</li> <li>- Actualisation des outils et autres supports pédagogiques conformément aux recommandations de la réunion de validation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guide de conduite de réunion</li> </ul>

**PHASE II : RÉALISATION DE L'ÉTUDE MARP**

<p>1. Prise de contact avec les élus locaux et les autres autorités locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information par courrier ou par contact physique sur le programme de la mission dans le village</li> <li>- Rencontre d'informations sur le programme de l'étude (connaissance mutuelle des participants, contexte, objectif, acteurs impliqués, stratégies, attentes de la mission vis à vis des personnes rencontrées ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guide de prise de contact</li> <li>- Ordre de mission</li> </ul>
<p>2. Réunion communautaire de démarrage de l'étude</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et sensibilisation de la population</li> <li>- Répartition de la population par catégories socio-professionnelles (armateurs/pêcheurs, mareyeuses, fumeuses, transporteurs ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guide de réunion communautaire</li> <li>- Liste des invités</li> <li>- PV de réunion</li> </ul>
<p>3. Collecte des informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte des infrastructures et équipements d'intérêt public déjà existant des communautés des pêcheurs ;</li> <li>- Découverte des formes d'organisation traditionnelle et leur environnement et faire leur analyse organisationnelle pour identifier les forces et les faiblesses des organisations existantes et des personnes qui les composent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte du terroir</li> <li>- Diagramme de Venn</li> <li>- Grille d'analyse des organisations existantes</li> <li>- ISS</li> </ul>
<p>4. Identification et analyse des besoins en infrastructures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des nouveaux besoins en infrastructures et autres actions de renforcement des acquis avec un accent particulier sur les motivations des populations à recevoir les actions définies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ISS</li> <li>- Grille d'analyse des besoins en infrastructures</li> </ul>
<p>5. Restitution</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposé sur les méthodologies, les outils utilisés et les résultats de l'étude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guide de restitution</li> </ul>

**PHASE III : PRODUCTION DU RAPPORT PROVISOIRE DE L'ÉTUDE**

Production du rapport provisoire de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation de l'analyse des données collectées sur le terrain</li> <li>- Rédaction du rapport ;</li> <li>- Saisie et conditionnement du rapport</li> </ul>	Guide d'analyse des données Plan ou canevas de rédaction du rapport
---	---	--

**PHASE IV : VALIDATION, FINALISATION ET REMISE DU RAPPORT DE L'ÉTUDE**

1. Réunion de restitution des résultats de l'étude sur Konkoudé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposé introductif</li> <li>- Bref exposé de la méthodologie et des outils utilisés;</li> <li>- Exposé des résultats de l'étude (constats établis, conclusion et recommandation)</li> </ul>	- Guide de conduite de réunion
2. Production de la version finale du rapport de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation de l'analyse des données collectées sur le terrain en rapport avec les suggestions et recommandations de la réunion de validation du rapport,;</li> <li>- Rédaction du rapport final;</li> <li>- Saisie et conditionnement du rapport final</li> </ul>	- Canevas de rédaction du rapport final
3. Remise officielle du rapport final de l'étude sur Konkoudé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction de lettre de transmission du rapport;</li> <li>- Rencontre de remise solennelle du rapport avec les commanditaires de l'étude</li> </ul>	- Guide de rencontre